



REPUBLIQUE DU BENIN



-----  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche Scientifique

-----  
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

-----  
Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de  
**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES**

**Option : Economie**

**Spécialité : Economie-Appiquée**

**THEME :**

**IMPACT DES AIDES PUBLIQUES AU  
DEVELOPPEMENT SUR L'EFFORT FISCAL  
DANS L'ESPACE UEMOA : CAS DU BENIN**

Présenté par :

Mahouwenan S. Boris KOKPON

&

Anicet DANGBAN AKOVI

Sous la direction de :

**Maître de stage**

Mr. Rodrigue HONKPEHEDJI  
Chef service des études et  
statistiques à la DPC

**Maître de mémoire**

Dr Yves Yao SOGLO  
Enseignant à la FASEG

**1<sup>ère</sup> Promotion**

*Année académique : 2014 – 2015*

**AVERTISSEMENT**

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE  
GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI  
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE  
MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES  
COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.

## **DEDICACE 1**

Je dédie ce mémoire :

A

- Ma mère HOUINDOTE Pauline et à mon feu père KOKPON Célestin
- Ma tante HOUINDOTE Facamè Hélène et à son mari Dr SOSSOU DOSSOU Philippe
- Mon frère et sœur Rodrigue, Reine et à mes cousin(e)s Rodrigue, Héphili, Dislène et Elodiade

**M. Samson Boris KOKPON**

## **DEDICACE 2**

Je dédie ce mémoire :

A

- Mon père Ayétobi DANGBAN AKOVI et ma mère Rosaline ADIGLA
- Mon grand frère Jean-Marie DANGBAN AKOVI
- Mes sœurs et frères Rose , Sidonie ,Pélagie et Romualde

**M .Anicet DANGBAN AKOVI**

## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à témoigner toute notre profonde gratitude à l'égard des personnes qui nous ont encouragés et soutenus. Nos remerciements vont principalement à l'endroit :

- ✓ De notre directeur de mémoire, Dr Yves Yao SOGLO, Enseignant à la Faculté des Sciences Economiques et Gestion pour avoir répondu favorablement à notre sollicitation et pour sa disponibilité permanente malgré ses occupations ;
- ✓ Des autorités et du corps professoral de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion en l'occurrence le professeur Charlemagne IGUE, Doyen de la FASEG et Mr CHABOSSOU F. Augustin Vice –Doyen de la FASEG ;
- ✓ De Monsieur Justin CLOHOUNTO, Assistant du Dr Yves Yao SOGLO pour ses conseils et son soutien
- ✓ Des agents du Ministère de l'Economie et des Finances, en l'occurrence ceux de la Direction Générale des Affaires Economiques(DGAE) ;
- ✓ De Monsieur Rodrigue HONKPEHEDJI notre maitre de stage ;
- ✓ De Monsieur Barnabé YAKPETCHOU pour son aide ses conseils ;
- ✓ AVOHOU Brenda pour tous ses soutiens moraux ;
- ✓ DJOGBENOU Sabine pour tous ses soutiens moraux ;
- ✓ ADANGNAN Jacqueline pour tous ses soutiens moraux ;
- ✓ Tous les membres de jury qui ont bien voulu sacrifier de leur temps précieux en vue d'apprécier ce travail ;
- ✓ Toute notre promotion, pour l'ambiance qui a régné parmi nous tout au long de notre formation ;
- ✓ De tous ceux qui, de loin ou de près ont contribué à la réalisation du travail.

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ADF** : Augmented Dickey – Fuller

**APD** : Aides Publiques au développement

**BIC** : Bénéfice Industriels et commerciaux

**CAD** : Comité d'Aide au développement

**CEDA O** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CES** : Constant Elasticity of Substitution

**CET** : Constant Elasticity of Transformation

**CRRA** : Constant Relative Risk Aversion

**CNPE** : Comité National de Politique Economique

**CSPEF** : Cellule de Suivre des Programmes Economiques et financières

**CVEF** : Cellule de Veille Economique et Financière

**DA** : Direction des Assurances

**DAEP** : Direction de l'Analyse Economique et de la Prévision

**DGE** : Direction Générale de l'Economie

**DGID** : Direction Générale des Impôts et des Douanes

**DIR** : Direction de l'Intégration Régionale

**DPC** : Direction de la Prévision et de la Conjoncture

**DPE** : Direction de la Promotion Economique

**ICAI** : Impôt sur le chiffre d'Affaire Intérieur

**INSAE** : Institut National de Statistique Appliquée à l'Economie

**MCE** : Modèle à Correction d'Erreur

**MCO** : Moindre Carrés Ordinaires

**MEF** : Ministère de l'Economie et des Finances

**OCDE** : Organisation de Coopération et du Développement Economique

**OFCE** : Observatoire Français des Conjonctures Economiques

**OMD** : Objectif Millénaire pour le Développement

**ONU** : Organisation des Nations Unis

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PTF** : Partenaire Technique et Financier

**PVD** : Pays en Voie de Développement

**TEC-CEDAO** : Tarif Extérieur Commun de la Communauté Economique de Etats de l'Afrique de l'ouest

**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

**RNB** : Revenu National Brut

**LISTE DE TABLEAU**

**Tableau** : Evolution des recettes fiscales de 2000 à 2011 .....28

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<b>Graphique 1</b> : Evolution des APD.....	26
<b>Graphique 2</b> : Evolution de la pression fiscale au Bénin.....	27
<b>Graphique 3</b> : Comparaison de la pression fiscale béninoise à celle des pays de l'UEMOA	28
<b>Graphique 4</b> : Comparaison des recettes fiscales douanières et intérieures de 2000 à 2011..	30
<b>Graphique 5</b> : Poids des recettes d'importation par pays.....	31
<b>Graphique 6</b> : Poids des recettes de réexportation pour les dix principaux pays de destination .....	32
<b>Graphique 7</b> : Poids des recettes à l'exportation des dix principaux pays.....	33

## **Résumé**

L'idée centrale de ce travail est d'analyser l'impact des aides publiques au développement sur l'effort fiscal au Bénin. A partir des études empiriques menées, nous sommes parvenus à montrer que l'aide publique aux développements agit négativement sur les recettes fiscales. Pour parvenir à ce résultat, l'étude s'est basée sur un modèle explicatif de l'effort fiscal reliant les recettes fiscales, aux variables explicatives comme l'aide publique au développement, le taux d'ouverture commerciale et la valeur ajoutée agricoles qui sont des variables explicatives assez ignorées dans les développements théoriques fournissant une explication du phénomène de l'effort fiscal.

**Mots clés** : Aides Publiques aux Développements, Effort fiscal

## SOMMAIRE

Avertissement.....	i
Dédicaces.....	ii
Remerciements.....	iv
Sigles et Acronymes.....	v
Liste des tableaux.....	vii
Liste des graphiques.....	viii
Résumé.....	ix
Sommaire.....	x
Introduction.....	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE.....	3
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude.....	3
Section 2 : Revue de littérature.....	6
CHAPITRE II : CADRE INSTITUTIONNEL, METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DES RESULTATS .....	17
Section 1 : Cadre institutionnel et méthodologique.....	17
Section 2 : Présentation des résultats.....	26
CONCLUSION.....	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE.....	46
ANNEXES.....	47
TABLE DES MATIERES.....	59

## **Introduction :**

Après la colonisation, la plupart des pays africains dont le Bénin qui réclamaient l'indépendance se trouvent confronter à des problèmes de financement dans la réalisation leurs projets de développement. Au regard de ces difficultés, les premiers chefs d'Etat africains ont tôt fait de tisser des liens avec l'étranger qui visaient principalement le financement de leur politique de développement.

Au titre des financements auxquels ils ont droit, figurent les prêts et les Aides Publiques au Développement. Depuis lors, le continent africain est resté la région du monde ayant perçu la part la plus importante de l'aide. Ainsi durant une trentaine d'années l'aide économique au continent a connu une hausse importante. Le montant total des flux est resté constant en termes réel durant la décennie 1960, soit trois milliards de dollars (valeur 1963). Les flux d'aides ont augmenté presque sans interruption des années 1970 jusqu'à l'aube des années 90. L'aide va ensuite rapidement augmenter, en triplant quasiment en termes réels dans les années 80, pour doubler en 1983 et en 1992 et dépasser les 18 milliards de dollars. Néanmoins, le flux d'APD mobilisés en faveur de l'Afrique a eu un effet moins significatif tant du point de vue macro-économique que sur le plan social. Tant l'aide dont l'Afrique a bénéficié n'a pas permis d'assurer un quelconque développement du continent encore moins permit d'inciter le décollage économique. Il conviendrait de souligner qu'une bonne partie des montants alloués a été ôtés aux besoins de développement de l'Afrique et déournée par les dirigeants en charge de la gestion de l'aide. Il est aussi vrai que le lien entre l'assistance et le développement est plus ambigu qu'il ne devrait l'être, puisque les critères de l'allocation n'ont pas toujours été fondés sur les capacités de développement des pays bénéficiaires. Les Gouvernements des grandes puissances reconnaissent d'ailleurs ouvertement que l'aide dite au développement ne vise pas d'abord à assurer le développement des pays du tiers monde, mais plutôt à garantir leurs intérêts dans certaines parties du globe, qu'ils soient commerciaux, stratégiques ou tout simplement culturels et politiques. C'est ce qui fait qu'avec la fin de la guerre froide en 1990, nous observons la baisse des flux d'APD en faveur du continent noir. Les récentes réductions de l'aide sont sans doute causées par la combinaison des facteurs comme les nouvelles restrictions budgétaires dans les pays donateurs, le scepticisme croissant à l'égard de l'efficacité des programmes d'aide et le déclin de l'importance stratégique de l'Afrique depuis la fin de la guerre froide de même que l'arrivée de nouveaux mandataires d'aides dont principalement les pays de l'Europe de l'Est et de l'ex Union Soviétique.

Les flux enregistrés au titre de l'APD incluent toutefois des catégories de dépenses qui ne concourent pas à l'objectif de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Les économies émergentes et les donateurs privés procurent une part croissante de l'aide. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide dans quelques domaines comme l'indifférence de l'aide, mais les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. L'approche demeure trop souvent techniciste et élude les dynamiques politiques qui ont une incidence majeure sur l'efficacité de l'aide. La question de la cohérence des politiques publiques au service du développement revient sur le devant de la scène, alors que les débats sur le changement climatique appellent à reconsidérer certains objectifs et stratégies des agences de coopération. Depuis 2005, donateurs et destinataires reconnaissent qu'une simple augmentation de l'aide est insuffisante pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD).Malgré les aides que recevait la région de l'Afrique sud –sahélienne, force est de constater que cet effort louable est encore insuffisant. Selon le Comité d'Aide au Développement(CAD) de l'Organisation de Coopération et du Développement Economiques (OCDE), l'APD comprend les dons et les prêts préférentiels prévus au budget et transférés des pays développés vers les Pays en Voie de Développement. Sont objectif vise à un rééquilibrage des niveaux de développement respectifs. Elle a pu être qualifier d' « investissement pour l'avenir »pour les pays riches ,permettant d'ouvrir de nouveaux marchés en réduisant la pauvreté et en promouvant le développement durable et de poursuivre de la politique extérieure des grandes puissances. Etant conscient de la grandeur croissante des déficits budgétaire de ces pays, les APD concourent à hauteur de 50% des recettes budgétaires (OCDE ,2005).En effet, les pays développés devraient consacrer 0,7% de leur Revenu National Brut(RNB) à l'APD. Seuls quelques pays de l'Europe du Nord (le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays- Bas et la Suède) suivent actuellement cette recommandation de l'ONU pour l'atteinte des OMD à l'horizon 2015.

D'autre part l'APD fait aussi l'objet de nombreux détournements dans certains pays, où l'essentiel de ces fonds sert à l'enregistrement personnel des dictateurs- présidents et à rembourser la dette accumulées.

Ces différentes réflexions et les énormes avantages que procurent les APD pour le continent et en particulier pour le Bénin, nous poussent à cadrer notre étude sur le thème intitulé : « Impact des aides publiques au développement sur l'effort fiscal dans l'espace UEMOA : cas du Bénin »

A cet effet, notre travail s'articulera autour de deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous présenterons le cadre institutionnel de notre recherche c'est-à-dire la présentation de l'institution dans laquelle nous avons effectué notre stage et les travaux qui y sont menés. Le deuxième est relatif au cadre théorique et méthodologique de notre recherche. Ce chapitre nous permettra de faire un point sur les travaux des auteurs ayant menés les réflexions dans le sens de ce sujet présenter la méthodologie à suivre dans notre analyse et fait des interprétations empiriques de notre analyse et aux recommandations de politiques économiques

## **CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE**

Le présent chapitre exposera d'abord dans une première section la problématique, les objectifs et les hypothèses la seconde la revue de la littérature

### **Section 1 : Problématique, objectifs de recherche et hypothèses**

#### **1-1 La problématique**

Les pays africains accédant aux indépendances dans les années 1960, se voient confier la destinée de leurs Etats et parmi tant d'autres responsabilités, l'appropriation par les Africains eux-mêmes de leur politique économique. Ils sont donc désormais les responsables de leur futur désiré. Animés par l'esprit nationaliste, les nouveaux dirigeants africains vont œuvrer tous à asseoir leur économie en se lançant ainsi dans de grands projets d'investissement notamment la construction d'habitats, de routes et la création des sociétés d'Etat etc. Ces actions politiques influent sur la croissance et le développement économique par la réduction du chômage et de revenu des couches les plus vulnérables. Au Bénin, les efforts mis en œuvre dans ce sens n'ont pas eu un effet significatif sur la croissance économique parce que le taux de croissance fluctue de 1977 à 1997 en fonction de la conjoncture de 3% à 6% l'année il est négatif (-2,9% en 1989) avant d'évoluer vers 4,7% à la fin des années 90, début de l'année 2000 et de passer à 5,4% en 2013 sous l'effet des différentes politiques économiques (DSEE /INSAE). Pour une plus grande efficacité de ces politiques dans les pays africains, certains de ces pays ont décidé de se mettre ensemble à travers des regroupements ou associations dénommées intégration. Elles sont d'ordre régional, intercontinental voir même international (Mondialisation et Globalisation des économies du monde) après leur accession aux indépendances dans les années 60 pour la plupart afin d'initier des stratégies ambitieuses de développement. Les pays africains, d'une part se regroupent pour renforcer leur liens

socio-politique et économique, afin d'atteindre les défis actuels. D'autre part, ils se penchent sur le monde à travers la mondialisation et la globalisation de l'économie afin d'avoir aussi leurs appuis dans le processus de développement. Ces appuis sont sous plusieurs formes dont l'un est les Aides Publiques au Développement (APD). Ces dernières sont des financements octroyés par des pays développés aux pays en développement pour accroître l'investissement dans les pays afin d'atteindre les objectifs fixés. Elles peuvent aussi être considérées comme des crédits octroyés par les occidentaux (les pays à forte croissance économique) aux pays africains qui sont en majorité à faible croissance économique comme notre pays le Bénin, dans le but de les amener à amorcer leur propre développement mental, social et économique surtout ; tout en investissant dans les différents secteurs d'activités pour créer de la valeur ajoutée afin de la redistribuer équitablement à la nation et comme définies, les APD proviennent d'un pays ou d'un groupe de pays par l'intermédiaire d'organismes internationaux ou groupement créés spécialement. Elles ont pour rôle d'accompagner les Pays En voie de Développement (PED) dans le financement des investissements publics et viennent compléter l'épargne locale, qui du reste, est insuffisante.

Confronté à l'assèchement des finances publiques et à l'alourdissement de fardeau de la dette publique intérieure et extérieure, conséquence de la crise des années 1980, le gouvernement du Bénin fortement soutenu par les partenaires au développement a entrepris dès 1989, de vastes réformes fiscales et douanières. En effet, de 1991, les taux d'impôt et taxe alimentant le budget national ou celui de la collectivité locale ont été révisés à la baisse. Le taux de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) des sociétés ont été réduits des 48% à 38%. Ce taux de nos jours, est passé de 38% à 30% et à 25% pour les sociétés qui exercent une activité industrielle. Aussi, la cotisation au fond national d'investissement (0,20% à 0,30% du chiffre d'affaire ou 10% à 20% du bénéfice) a été supprimé. Le taux de la TVA à 18% a remplacé des taux beaucoup plus élevés de l'Impôt sur le Chiffre d'Affaire Intérieur (ICAI) qui était de 25% ou 30% environ selon qu'il s'agit des producteurs ou des prestataires de service. Par ailleurs, les assujettis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sont désormais exonérés de la taxe sur les locaux loués en garni, la taxe sur les sociétés bâties et non bâties et les droits de timbre des factures.

Malgré ces réformes fiscales entreprise par l'Etat béninois presque chaque année, force est de constater que, depuis 1990 à nos jours, le secteur informel ne cesse de grandir. Si l'on s'en tient aux caractéristiques des entreprises qui sont les principaux contribuables dans une

économie, il faut constater que plus de neuf entreprises sur dix relèvent de l'informel soit 97,2% (INSAE 2010,P.8).il faut aussi constater que parmi les entreprises qui exercent dans le formel, il y en a qui tendent à la fraude fiscale .En outre, il est souvent avancé que le nombre d'impôts en vigueur au Bénin ne favorise pas l'attraction de capitaux étrangers(investissements étrangers).Les entreprises béninoises jugent également à plus de 40%,le nombre d'impôts auxquels elles sont assujetties, élevé contre seulement 23%des chefs d'entreprises béninois qui trouvent ce nombre acceptable (INSAE 2010).Par ailleurs ,le Bénin, un pays membre de la CEDEAO, pour optimiser ses ressources propres ne peut que mettre en œuvre des politiques visant à accroître les ressources de fiscalité internes. Car la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC-CEDEAO) adopté depuis 2006 à Niamey ne lui permet plus de prendre des décisions unilatérales de politiques fiscales externes.

Le Bénin dans ces différentes formes d'APD dans les années 90, a opté pour l'aide programme dans laquelle se trouve l'aide budgétaire .Cette dernière se définit comme un transfert de ressource financière en faveur du trésor du pays partenaire, pour soutenir ce dernier dans l'exécution de son budget national. Ainsi de façon générale dans les PED les APD évoluent considérablement. A juste titre dans notre pays le Bénin de 1989 à 2006 les APD étaient de 86,85 milliards de FCFA contre 224,04 milliards de FCFA dans la période de 2007 à 2010.En somme de 2004 à 2010 un montant de 310,89 milliards de FCFA a été mobilisé dans notre pays le Bénin(CSPEF,2012).Cette évolution des Aides Publiques au Développement au Bénin est rendue possible grâce à la mise en œuvre des Documents de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (DSCR) et des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) en 1989.Pour que ces défis soient atteints ,les pays africains en particulier le Bénin ,doit assurer une utilisation rationnelle de ces fonds dans les différents secteurs économiques du pays afin de booster l'économie .L'aide budgétaire est en effet admis comme le mode de fourniture de l'aide au développement répondant le plus aux engagements pris lors de ces différentes rencontres en vue d'une meilleure efficacité de l'aide. Il est censé être celui qui génère les impacts positifs les plus significatifs sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la bonne gouvernance.

Le Bénin bénéficie des aides budgétaires depuis les années 90, après l'adoption du DSRP intérimaire, quoique certains partenaires aient, par le passé, accordé des aides budgétaires. Les principaux partenaires qui se sont engagés dans ce processus d'aide budgétaire constituent le

groupe Aide Budgétaire Conjoint « groupe ABC », comprenant l'Union Européenne, le Danemark, les Pays- Bas, l'Allemagne, la France, la Banque Mondiale, la BAD et la Coopération Suisse. Entre 2004 et 2011, un montant de 310,89 milliards de FCFA d'aide budgétaire a été mobilisé par le Bénin. Source : DGAE- DPC

Mais force est de constater que malgré ces aides octroyées et leurs évolutions considérables, les économies des pays africains en particulier de notre pays peine à prendre un envol d'essor souhaitable et souhaité.

Fort de tout ce qui précède les aides publiques au développement contribuent à la réduction de la pauvreté. Quelles est l'évolution des aides publiques au développement et celle des recettes fiscales au Bénin? Comment sont réparties les Aides publiques au développement au Bénin ? Afin d'améliorer le développement économique ces différentes préoccupations seront abordées à travers le thème « *L'impact des Aides publiques au Développement sur l'effort fiscal dans l'espace UEMOA : cas du Bénin* »

## **1-2 OBJECTIF DE L'ETUDE**

L'objectif général de l'étude est de mettre en relation les aides publiques au développement et l'effort fiscal au Bénin .Cet objectif général peut être décliné sur deux objectifs spécifiques :

**OS1** : Evaluer l'effet des aides publiques au développement sur l'effort fiscal au Bénin

**OS2** : Mesurer la contribution du taux d'ouverture commercial sur l'effort fiscal au Bénin.

## **1-3-HYPOTHESES DE RECHERCHE**

Les hypothèses formulées sont relatives chacune à chaque objectif spécifique :

**Hypothèse 1** : Les APD ont un effet négatif sur l'effort fiscal au Bénin

**Hypothèse 2** : Le taux d'ouverture commercial affecte positivement et significativement l'effort fiscal au Bénin.

## **SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

Dans cette section nous aurons à clarifier quelques concepts de notre sujet et aborder ensuite une revue théorique des travaux et des points de vue de quelques auteurs sur les aides publiques au développement et l'effort fiscal. Pour finir, nous ferons part de quelques applications empiriques des APD et politique fiscale.

### **2-1-Approche théorique**

Dans le but de bien développer notre sujet de recherche, nous essayerons de passer en revue les résultats auxquels d'autres chercheurs sont parvenu et qui sont pertinent pour notre étude.

#### **2-1-1-L'effort fiscal**

Le concept d'effort fiscal a été introduit par Lotz et Morss (1967) avec comme centre d'intérêt l'étude du ratio fiscal international, et a aussi été appliqué empiriquement par Bahl (1971). Il a subi quelques amendements à la suite des travaux de Stostky et de Wolde Mariam (1997).

L'effort mesure à quel point un pays a utilisé sa capacité d'imposition et c'est une mesure statique de la performance fiscale puisqu'il révèle des informations sur la capacité d'imposition d'un pays par rapport à sa performance fiscale réelle à chaque point dans le temps (par exemple, chaque année). Il est obtenu à partir d'un concept basé sur un modèle, selon lequel le ratio fiscal réel est divisé par une valeur prévue de ratio fiscal. Ainsi, le ratio fiscal prévu est la mesure de la capacité d'imposition. Par conséquent, la justesse de l'effort fiscal d'un pays dépend dans une large mesure de la justesse du modèle utilisé pour expliquer le ratio fiscal.

Le concept d'effort fiscal est lié à l'efficacité du pays dans la mobilisation des ressources internes. Il concerne non seulement sa politique fiscale, mais aussi toutes les mesures de politique économique qui peuvent influencer le niveau des recettes publiques. Il aide à évaluer le degré auquel un pays peut exploiter son potentiel fiscal. Ainsi, un effort fiscal supérieur à un (ou 100 %) peut conduire à la conclusion que le pays éprouve des difficultés à mobiliser des ressources supplémentaires parce qu'il exploite largement son potentiel fiscal. Toutefois, un effort fiscal qui est inférieur à 1 (un) indique une capacité fiscale sous-exploitée.

Le phénomène de l'effort fiscal aide à distinguer la part des recettes fiscales, déterminée par des facteurs structurels, de la part déterminée par la politique économique et d'autres facteurs.

Les facteurs structurels que les autorités publiques ne peuvent pas exploiter dans le court terme sont le potentiel fiscal ou le potentiel de recettes publiques. Cependant, les mesures de politique monétaire, budgétaire et de change de devises qui sont susceptibles d'influencer le niveau des ressources publiques effectives, définissent effectivement l'effort fiscal réel.

### **2-1-2-Courbe de Laffer et autres théorie de politique fiscale**

La courbe de Laffer est une matérialisation de l'idée selon laquelle « trop d'impôt tue l'impôt ». En effet, l'idée de Laffer « trop d'impôt tue l'impôt » ou « les hauts taux tuent les totaux » est ancienne. Les économistes libéraux anciens avaient en leurs temps déjà menés une réflexion sur ce phénomène, comme Adam SMITH qui suggérait déjà le phénomène en écrivant : « l'impôt peut entraver l'industrie du peuple et le détourner de s'adonner à certaines branches de commerce ou de travail » et surtout Jean Baptiste SAY qui concluait qu' « un impôt exagéré détruit la base sur laquelle il porte ».

Les économistes keynésiens s'accordent aussi sur cette approche. Ils privilégiaient l'impact de la réduction fiscale sur la demande agrégée. Pour eux la baisse des impôts de 1964 aux Etats Unis est un « exemple heureux de politique budgétaire expansionniste, qui confirme l'approche keynésien de l'économie » (Mankiw, Macroéconomie, 2010). La réduction fiscale, en effet alimente la demande agrégée en accroissant le revenu disponible des ménages aux travers des incitations offertes aux travailleurs.

Le modèle esquissé depuis 1970 par l'économiste américain Arthur Laffer faisait l'objet des articles de presse, des déclarations politiques et des analyses économiques. Selon la légende en effet, la courbe de Laffer n'était au départ qu'un dessin griffonné sur un coin de table. En 1974, l'économiste Arthur Laffer fait partir des conseillers de Ronald Reagan future président des Etats Unis. C'est lors d'une réunion avec des responsables républicains qu'il aurait esquissé la fameuse courbe, pour illustrer la nécessité d'une baisse des impôts. Cette politique sera bien mise en place par Ronald Reagan et ailleurs dans le monde, au cours de la vague libérale des années 1980. Cette courbe se présente sous la forme suivante :

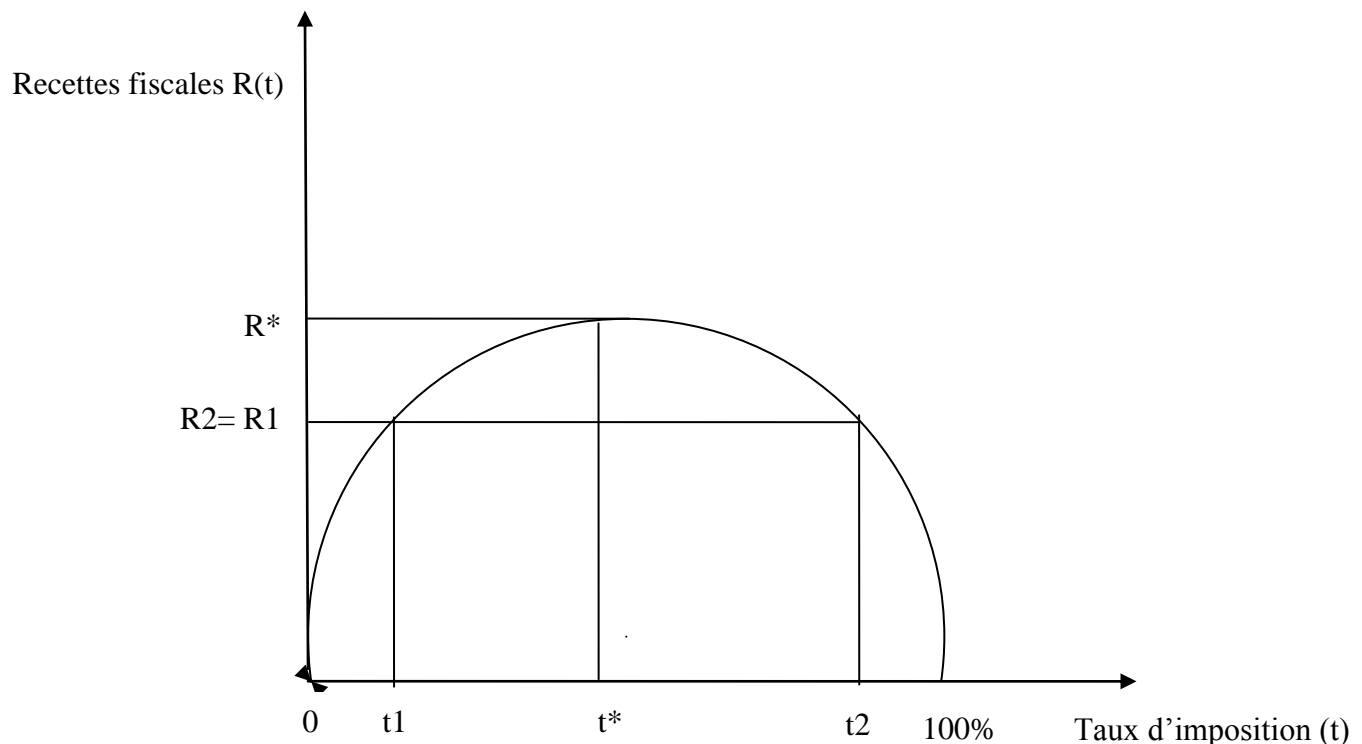


Figure : Courbe de Laffer

Selon ce graphe, dans un premier temps, la hausse du taux d'imposition fait progresser les recettes. Toutefois, au de la d'un certain point, elle a l'effet inverse : toute augmentation des prélèvements entraîne une baisse des recettes. En effet les contribuables découragés choisiraient alors de moins travailler, ou de se soustraire à l'impôt par l'évasion fiscale ou le travail « au noir ». Cette réaction est désignée par les économistes comme un « effet de substitution ». Les libéraux qui citent le plus fréquemment la courbe de Laffer, la conclusion s'impose alors d'elle-même : il faut baisser les impôts pour faire remonter les recettes.

A première vue, le mécanisme paraît relever du bon sens « si le taux d'imposition est de 0% les recettes sont évidemment nulles, explique Guillaume Allègre, économiste de l'OFCE. A l'inverse, un taux de 100% supprime toute incitation au travail : théoriquement, il débouche donc lui aussi sur des recettes nulles ». Entre ces deux extrêmes, il doit donc exister un taux d'imposition « optimal » ( $t^*$ ) en deçà duquel les recettes augmenteraient.

Lorsque nous remontons dans l'histoire, dans sa *lettre du 10 mai 1775 à l'Abbé Baudeau*, Voltaire disait : « il me paraît que votre secret est surtout de diminuer les impôts et d'augmenter les recettes. Vous confirmez cette vérité qu'on peut ou pourrait prendre pour un paradoxe, en rapportant l'exemple de ce que vient de faire un homme plus instruit peut-être

que Sully, et qui a d'aussi grande vue que Colbert, avec plus de philosophie véritable dans l'esprit que l'un et l'autre [il s'agit Turgot]. Pendant l'année 1774, il y, aurait un impôt considérable établi sur la marée fraîche ; il n'en vient, le carême, que 153 chariots. Le ministre dont je vous parle diminua l'impôt de moitié, et cette année 1775, il en est venu 596 chariots ; donc le roi, sur ce petit objet, a gagné ; donc le vrai moyen d'enrichir le roi et l'Etat est de diminuer tous les impôts sur la consommation et le vrai moyen de tout perdre est de les augmenter ». Robert Heinlein dans *révolte sur la lune*, aborde dans le même sens : « le pouvoir de lever les impôts, une fois qu'on l'a accordé, n'a pas de limite ils croissent jusqu'au moment où l'impôt tue l'impôt ».

Par ailleurs, ces théories selon lesquelles une réduction des impôts pourrait amener à plus mobiliser de recettes fiscales s'expliquent mieux à travers ces termes de Grégory N. Mankiw dans son ouvrage de macroéconomie (éd. 2010, PP. 595) : « les cours en finances publiques traitent la plus part du temps des avantages et inconvénients des différents types d'impôts. L'une des leçons qu'on peut tirer de ces cours est que le système d'imposition a un effet incitatif. En effet, lorsque les agents sont imposés sur le revenu du capital, ils sont moins enclins à épargner et à investir. Par conséquent, lorsque le système d'imposition change, leurs mesures incitatives changent également, et cela peut avoir des incidences macroéconomiques importantes. Ainsi, si de faible taux d'imposition incitent à plus travailler et investir, alors l'offre agrégée de biens et services augment.

Certains économistes, appelés les « économistes de l'offre (supply-siders) », pensent que les effets incitatifs des mesures fiscales sont importants. Certains d'entre eux avancent que les réductions du niveau des impôts peuvent s'autofinancer : la baisse des taux d'impositions inciterait les agents et les entreprises à travailler plus et à augmenter la productivité, ce qui entraîne une hausse importante de l'offre agrégée malgré la baisse des taux et part conséquent, les recettes fiscales augmenteraient au lieu de diminuer ».

Nombreuses sont les théories qui ont contribué au fondement de la théorie de Laffer. Pourtant, certains économistes sont circonspects vis-à-vis de cette approche de Laffer.

Ce pendant, « Telle qu'elle, cette courbe n'a donc aucun caractère scientifique » juge, en effet, l'économiste Alexandre Delaigue. Pour Guillaume Allègre, « il s'agit d'un outil rhétorique, plus qu'un modèle économique : il n'est donc pas très utilisé ». Le succès de la courbe de

Laffer tient à la simplicité de son idée fondamentale d'ailleurs déjà formulée par des économistes classiques-ainsi qu'au vernis scientifique qu'il y ajoute.

Par ailleurs, l'approche théorique appelée « équivalence ricardienne », remet en cause l'hypothèse de Laffer laquelle une baisse des taux d'imposition augmenterait les recettes fiscales. Les consommateurs ayant vu leur revenu augmenté après l'impôts en dépensent d'avantage, soit une augmentation de la demande agrégée qui serait satisfaite par de nouvelles production ; ce qui entraîne une augmentation du PIB et par ricochet une augmentation de la masse fiscale. Cependant, le consommateur tourné vers l'avenir, comprend que l'Etat qui emprunte aujourd'hui devra lever des impôts demain pour rembourser ses dettes. « Une réduction fiscale financée par la dette publique ne réduit pas le prélèvement fiscal : elle ne fait que le réaménager dans le temps. Ce qui n'incite donc en rien à consommer davantage ». Mieux, il y a-t-il d'autres façons d'y procéder à la taxation des biens de consommation. En effet, « une autre façon de taxer la consommation serait d'adopter une taxe sur la valeur ajoutée payée par des producteurs plutôt que les consommateurs, un système, qui est maintenant largement utilisé par de nombreux pays européens », Mankiw G, (Macroéconomie, éd .2010, PP.596-597) ».

En sommes, nous retenons que l'idée de Laffer esquissée par une courbe en arc est une approche qui faisait déjà le débat économique pour les économistes libéraux comme Adam SMITH et Jean-Baptiste SAY. Aussi, les économistes keynésiens s'accordaient sur cette idée selon laquelle la baisse des impôts augmenterait les recettes fiscales à travers, selon eux, une augmentation du PIB induite par une augmentation de la demande agrégée .Néanmoins ,les auteurs comme Alexandre Delaigue et Guillaume Allège voyaient l'idée de Laffer comme un « outil rhétorique ». De toute les façons ,même pour les auteurs qui s'accordent sur l'idée « lafférienne » ou pour ceux qui sont contre ,on se situe sur l'un ou l'autre coté de la courbe de Laffer :la zone favorable ou la zone dissuasive.

### **2-1-3-Notion d'Aide Publique au développement (APD):**

Le CAD et l'OCDE définissent les APD comme « des dons (n'entraînant pas une obligation juridique de remboursement pour le bénéficiaire) et des prêts (entraînant toutefois le remboursement de la somme transférée) préférentiels prévus au budget et transférés des pays riches vers les pays en voie de développement». C'est dans cette logique, que l'AFD propose de définir les APD comme étant un outil public dont l'objectif absolu est de favoriser le

développement économique essentiellement des PMA à travers un accroissement des financements de certains secteurs considérés comme étant d'intérêt général tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, mais également dans certains cas, des guerres civiles (à travers l'armement), et ainsi parvenir à une amélioration du niveau de vie. Autrement dit, il s'agit d'un transfert financier d'un Etat considéré comme étant « développé » vers un autre Etat dit alors « sous développé » pour en théorie favoriser son développement à long terme.

Dans ce contexte, il semble opportun de distinguer la notion des APD dites bilatérales de celle dites multilatérales. L'aide bilatérale est destinée directement à un pays en développement, cette coopération est un outil politique de développement d'après l'OCDE, servant les intérêts des Etats membres du CAD. Néanmoins, elle consiste également à mettre l'accent sur la générosité, la performance et la reconnaissance de l'expertise en termes d'investissement à l'égard des populations qui en bénéficient. L'aide publique est multilatérale lorsque celle-ci transite par une organisation internationale telle que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, la Commission Européenne, la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement. Cette forme de coopération permet de gérer des projets de développement à l'échelle nationale (contrairement à celle dite bilatérale s'intéressant généralement aux projets locaux), résoudre des problèmes dont la complexité dépasse les possibilités de l'aide bilatérale (un excès de volume de financement exigé...).

Une première forme importante de l'aide publique au développement remonte au Plan Marshall, lancé en 1948, qui avait pour but d'œuvrer à la reconstruction européenne mais aussi à freiner l'avancée du communisme sur le territoire. Toutefois, ce concept prendra une nouvelle dimension à partir des années 60, selon l'OCDE, dans le cadre de la décolonisation où les pays développés gardent un lien avec les anciennes colonies en leurs accordant de l'aide dans une logique d'influence géopolitique, et éviter entre autres que ces pays ne tombent sous l'influence de l'URSS. Pourtant, l'efficacité des APD prête à controverse depuis des décennies. La réflexion critique sur les APD et leur inefficacité se renforce suite à des chocs tels que la chute du mur de Berlin (1989), les attentats du 11 septembre 2001, ... où l'accent est mis sur la relation entre développement et sécurité, sur le niveau de corruption, la qualité de la gouvernance. L'intervention du CAD a été plus que bénéfique dans les engagements internationaux pour le développement, en effet, elle est définie selon l'OCDE « d'enceinte internationale » où les représentants des pays membres du CAD et des

organisations multilatérales (telles que la Banque Mondiale) se réunissent avec le soutien de la Direction pour la Coopération et le Développement (DCD), pour aider et améliorer les pays en développement à faire reculer la pauvreté de manière significative, pour une « vie meilleure ». Force est de constater que les APD dépendent fortement des stratégies de développement des bailleurs de fonds et aussi d'une période à une autre.

#### **2-1-4-Les différents types d'aides publiques au développement**

Les APD sont classées en quatre grandes catégories selon l'objectif poursuivi par le financement :

- L'aide aux projets d'investissement destinés à accroître principalement le capital physique des pays bénéficiaires et du coup à faciliter les investissements
- L'aide programme comprenant le soutien budgétaire et l'aide à la balance des paiements (dans le but de corriger et de rééquilibrer les déficits et excédents de la balance globale d'une économie), ainsi que les contributions permettant de financer des plans de développement
- La coopération technique incluant les activités financées par un pays donateur ayant pour but d'améliorer le stock de capital intellectuel des pays bénéficiaires ou leur aptitude à utiliser plus efficacement leur dotation de facteurs, autrement dit contribuer à l'amélioration de la productivité des investissements.
- Les appuis budgétaires qui comprennent les appuis ciblés allant dans un secteur donné et les appuis non ciblés destiné à la trésorerie de l'Etat

Par ailleurs, ces aides ont pour principaux objectifs : Surmonter les obstacles financiers qui maintiennent les pays en développement dans une situation de dépendance ; reprendre les biens faits de l'intégration au niveau mondial ; renforcer le partage de la prospérité ; réduire de manière considérable la pauvreté de masse et l'intégration qui menace de plus en plus la sécurité collective de sécurité internationale.

La notion de ces aides n'apparaît véritablement qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

### **2-2- Théorie empirique**

#### **2-2-1.) Quelques approches empiriques sur l'effort fiscal**

La littérature sur l'effort fiscal comme une façon d'évaluer la performance fiscale à travers les différents pays est immense. En dépit du fait que la technique des données recueillies au

moyen d'un panel traite du concept de moyenne alors que la fonction fiscale de frontière stochastique traite du concept de maximum, la plupart des études ont porté sur l'application de la technique des données recueillies au moyen d'un panel, et très peu ont appliqué l'approche de la frontière stochastique. La raison pourrait être en partie les vastes applications des données de panel dans plusieurs études appliquées, en comparaison aux techniques de frontière stochastique. Une étude récente qui a utilisé le concept de la frontière stochastique est celle de Pessino et Fenochietto (2010) pour 96 pays développés et en développement.

Dans la détermination des déterminants du ratio fiscal, qui précède l'estimation de l'effort fiscal d'un pays, la plupart des études ont utilisé la part totale des impôts dans le PNB ou PIB comme la variable dépendante, tandis que peu d'entre elles ont utilisé la part totale des impôts et la part des impôts directs et indirects dans le PNB ou PIB. Les variables explicatives ont pris différentes combinaisons dans la littérature, souvent choisies en se basant sur la disponibilité des données. Un élément commun dans la littérature c'est la part de l'agriculture dans le PIB, qui a souvent été perçue comme ayant un effet négatif bien que pas important dans certaines études. Par exemple, Shin (1969) et Piancastelli (2001) ont trouvé que la part de l'agriculture dans le PIB a un effet négatif et important sur la part totale des recettes fiscales dans le PIB tandis qu'ALm et Martinez-Vazquez (2003) ont trouvé un effet négatif mais insignifiant de la part de l'agriculture dans le PIB, dans un panel de pays développés et en développement. Au lieu de la part de l'agriculture dans le PIB, certaines études ont utilisé la part de la manufacture, de l'industrie ou des services dans le PIB et les résultats ne sont pas uniformes, même si un effet positif semble être commun parmi les études qui ont utilisé cette variable comme variable explicative. La part du commerce/des exportations/importations dans le PIB, et le ratio M2/PIB ont été perçus comme ayant un effet positif et important sur la part totale des impôts dans le PIB par beaucoup d'études - par exemple, Bahl (2003), et Ahsan et Wu (2005). Le revenu par tête d'habitant a aussi été un facteur ayant un effet positif sur les recettes fiscales dans les études empiriques bien que n'étant pas perçu comme étant important dans certaines études, et peu d'études ont trouvé qu'il a un effet négatif (par exemple, ALm et Martinez-Vazquez (2003)). Un certain nombre d'autres variables explicatives ont été utilisées dans la littérature. Cependant, toutes n'ont pas été utilisées simultanément dans une étude. Parmi ces variables explicatives il y a: la croissance de la population, le ratio d'endettement extérieur du PIB, le taux d'inflation, la population urbaine en tant que part de la population totale, un indice de la corruption et une mesure de l'inégalité des revenus (par exemple, le coefficient Gini).

L'étude part des études précédentes dans la littérature en s'intéressant à la région CEDEAO et considère les efforts fiscaux pour l'impôt direct, indirect, commercial et la totalité des impôts, selon lesquels l'effort fiscal pour l'impôt total est considéré avec et sans les impôts relatifs aux ressources naturelles.

### **2-2-2.) Quelques approches empiriques sur l'aide publique au développement**

Plusieurs contributions vont aussi accepter l'hypothèse de rendement croissant du capital et d'un progrès technique endogène. Elles conditionnent l'efficacité de l'aide de la bonne gouvernance et aux institutions saines. Les pays aidés doivent alors avoir de bonnes institutions pour que l'aide améliore le bien-être de leurs populations. D'une manière générale, les nouvelles approches (Banque mondiale, 1998 ; Svensson, 1999 ; Burnside et Dollar, 1997, 2000 ; Kaufmann et al., 2003 ; Jacquet, 2006) insistent sur les : problème d'appropriations, de sélectivité, de la bonne gouvernance et de la durabilité de l'aide, aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau de la gouvernance et des politiques nationales. La pensée keynésienne est très présente dans les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, etc.). Le modèle DOMAR a été utilisé pour déterminer l'aide au développement. En effet puisque le taux de croissance de l'économie dépend du taux d'épargne, alors une aide à l'investissement devrait mécaniquement augmenter le taux de croissance. Ce modèle étant du court terme, n'est pas aussi convainquant mais sera appuyé par celui de Harrod allant dans le même sens que DOMAR mais qui vise le long terme pour nous donner le modèle Harrod-DOMAR. Conçu initialement comme un modèle du cycle des affaires, le modèle de Harrod-DOMAR a exercé une importance ; influence sur l'économie du développement durant les Trente glorieuses. Dans la mesure où la productivité du capital (égale à  $1/K$ ) était supposée à l'époque constante, car dépendante de paramètre technologique, le modèle suggérait que le seul moyen pour un : pays en développement d'accroître son taux de croissance passait par une augmentation de son épargne. L'épargne privée étant insuffisante dans les pays en développement, seul l'aide étrangère et l'Etat, par une politique d'excédents budgétaires, pouvaient accroître le taux d'épargne de l'économie, finançant ainsi un taux d'investissement plus élevé. Toute fois, comme le soutient Bhagwati, le développement dépend plus de l'accroissement de la productivité du capital que de l'accroissement du taux d'investissement. Par ailleurs, rien ne garantit que l'aide étrangère se traduise par un accroissement identique de l'investissement : elle peut provoquer une baisse de l'épargne privée et de la productivité du capital. Les travaux des auteurs (Clemens et al, 2004) sur l'influence de l'hétérogénéité de l'aide sur son efficacité, en fonction de l'horizon temporel choisi en dégageant l'horizon

temporel de son action, à la fin des études, stipulent que l'aide programme à travers l'aide budgétaire et l'aide aux infrastructures de transports peuvent avoir une influence positive à court terme sur la croissance, que l'aide dirigée vers les secteurs sociaux est susceptible d'influencer positivement plutôt la croissance à moyen et long terme. Une autre catégorie d'aide, l'aide d'urgence n'a pas pour but premier d'augmenter la croissance et n'a aucune influence sur la croissance. La dernière catégorie regroupant les soutiens aux institutions démocratique et aux secteurs sociaux est susceptible d'avoir des effets de long terme sur la croissance. Mavrotas et Ouattara (2003) analysent l'effet de la désagrégation de l'aide sur l'économie ivoirienne. Ils utilisent une fonction d'utilité du gouvernement qu'ils ramènent en un système d'équation, lequel est estimé par les triple moindres carrés non-linéaire sur la période 1974 -1999. A l'issue de leurs études, ils trouvent des interactions entre l'aide et d'autres variables macroéconomiques tels que l'investissement public, les dépenses de consommation du gouvernement et les revenus fiscaux. L'aide a un effet à la fois négatif sur l'investissement public et positif sur la consommation publique. En tenant compte de la désagrégation, l'aide projet et l'aide programme ont un impact positif direct sur les investissements publics, les dépenses de consommation publique et les revenus fiscaux. Les autres types d'aide n'ont pas une influence négative sur l'investissement public. Les dépenses de consommations publiques varient positivement avec l'aide programme tandis qu'il n'y a pas de relation avec l'aide projet. De plus l'aide en général (ou l'aide projet et programme) a une conséquence négative sur l'effort public de taxation. De même, Mavrotas, (2003) analyse l'impact des différents types d'aides sur l'économie Ougandaise, sur la période 1980-1999. Sur ce il conclut que l'aide projet semble réduire l'investissement et les dépenses publiques tandis que l'aide programme et la coopération technique ont l'effet contraire, mais qu'il n'existe presque pas de conséquences pour les revenus de l'Etat. De même en 2002, Mavrotas trouve dans sa recherche en Inde une corrélation négative entre la croissance économique et tous les trois types d'aides sur la période 1970-1992. Certains chercheurs (Agénor et al.2005) estiment un modèle macroéconomique auquel ils associent un modèle pour l'atteinte des OMD. Le modèle établit les liens entre les APD, l'investissement public, la production et la pauvreté. Une simulation de l'évolution de l'aide pour le Niger montre que ces effets dépendent largement du degré d'efficacité de l'investissement public. L'ampleur de l'aide nécessaire pour l'atteinte des OMD sera insupportable du fait de la capacité d'absorption du pays. Ainsi, il préconise une augmentation stable et graduelle de l'APD.

## **CHAPITRE 2 : CADRE INSTITUTIONNEL, METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DES RESULTATS**

Ce second chapitre exposera dans un premier temps le cadre institutionnel de l'étude ,  
la méthodologie et enfin la présentation des résultats

### **Section1 : Cadre institutionnel et méthodologique**

#### **1-1-Historique – objectifs et structure organisationnelle**

##### **1-1-1-Historique et objectifs**

Conformément aux dispositions de l'article 56 du décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant  
Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances  
(MEF), la Direction Générale de l'Economie (DGE) actuelle Direction Générale des Affaires  
Economiques (DGAE) est chargée :

- De proposer des mesures de politiques économique et financière à court,  
moyen et long terme au gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales  
variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- D'élaborer les informations prévisionnelles sur l'évolution économique et  
financière du Bénin ;
- D'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion  
du marché national d'assurance et de veiller à la sauvegarde des intérêts des  
assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances ;
- De proposer et de suivre l'exécution de la politique d'intégration économique  
régionale du gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de  
la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de  
l'intégration régionale ;
- De préparer et de conduire en collaboration avec les structures concernées les  
programme de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-  
publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des  
investissements privés ;
- De suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités  
assimilées.

## **1-2-Structure organisationnelle**

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) comprend la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC), la Direction des Assurances (DA), la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE), la Direction de l'Intégration Régionale (DIR), la Direction de la Promotion Economique (DPE). Outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economiques, le Secrétariat Permanent du Comité National de la Politique Economique (CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF). La Direction dispose par ailleurs d'un Secrétariat Particulier (SP), d'un Service Administratif et Financier (SAF), d'un Service Informatique (SI) et d'un Service Chargé de la Coordination des Réformes Economiques (SCRE).

### **1-2-1-La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)**

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) comprend trois services à savoir le Service de la Programmation Economiques et financières(SPEF), le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle(SSBAC) et le Service des études et Statistiques(SES). Outre ces services, la Direction dispose d'un secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières. La Direction de la Prévision et de la Conjoncture est chargée :

- de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- de faire le diagnostic régulier de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long termes sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- d'alerter les autorités sur les impacts économiques liés aux modifications brusques de l'environnement sous régional, régional et international ;
- de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec autres départements ministériels ou institutions.

### **1-2-2-La Direction des Assurances(DA)**

La Direction des Assurances(DA) comprend trois services notamment le Service de la Règlementation et des Agréments(SRA), le Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation(SCESF) et le Service de Contrôle(SC). Outre ces services, la Direction dispose d'un secrétariat Administratif et d'un Comptable. Selon l'article 15, la direction des assurances a pour mission l'examen des différentes questions d'assurances. A ce titre, elle est chargée :

- de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurances ;
- de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances ;
- du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- de la représentation de l'Etat au sein des organismes internationaux de coopération en matière d'assurances ;
- de la gestion du Centre Professionnel de Formation en Assurances(CPFA) du Bénin, unité pédagogique décentralisée de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé ;
- de la mise en œuvre de la tutelle du Ministre chargé des Finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle d'Etat sur les compagnies d'assurances, sur les intermédiaires et autres experts opérant sur le territoire national en vue :
  - de sauvegarder les intérêts des assurés-souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurances et de capitalisation notamment en veillant au caractère licite des contrats d'assurances et à la bonne tenue de la comptabilité des opérations d'assurances ;
  - de protéger les épargnes publiques en veillant à la stricte application des placements de valeur certaine ;
  - d'inciter le secteur des assurances à accroître sa participation au développement par l'augmentation de ses investissements dans les secteurs prioritaires.

### **1-2-3-La Direction de l'Intégration Régionale (DIR)**

La Direction de l'Intégration Régionale(DIR) compte aussi trois services dont le Service de Politiques Sectorielles (SPS), le Service des Echanges Commerciaux(SEC) et le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques(SAFPJ). Elle dispose aussi d'un secrétariat Administratif et d'un Comptable. La Direction de l'Intégration Régionale est chargée :

- de la proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et tous les autres organismes d'intégration régionale d'une part, et celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les administrations de la République du Bénin d'autre part ;
- de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale ;
- de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa ;
- de l'animation avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le Secrétariat Permanent.

### **1-2-4-La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE)**

Cette direction comprend le Service des Etudes et de la Réglementation (SER) ; le Service de l'Audit (SA) ; le Service du Contrôle de Gestion (SCG). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières. La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat est chargée :

- d'apprécier l'efficacité de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;

- de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des sociétés d'Etat et Offices ;
- d'instituer en rapport avec les Ministères et autorités de tutelle des Entreprises Publiques et Semi-publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion des dites Entreprises ;
- de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements, corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- d'assurer une assistance aux Entreprises Publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privatisation, de la collaboration avec la Commission Technique de Dénationalisation ;
- d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises Publiques et Semi-publiques et faire des propositions au Ministre des Finances et de l'Economie.

#### **1-2-5-Le Comité National de Politique Economique (CNPE)**

Vu le décret n°96-189 du 30 mai 1996, portant création et organisation du Comité National de Politique Economique (CNPE) et selon l'article 6, le secrétariat permanent du Comité National de Politique Economique (SCNPE) est chargé :

- du suivi de la collecte, de la centralisation et de la mise en cohérence des données statistiques devant servir dans le cadre de la surveillance multilatérale ;
- d'assurer l'élaboration des rapports périodiques de la surveillance multilatérale ;
- d'assurer l'élaboration des programmes pluriannuels de convergences ;
- de la préparation des réunions du comité et de ses organes.

#### **1-2-6-La Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF)**

La CVEF est chargée :

- De collecter et d'analyser les données relatives aux politiques économiques, budgétaires et financières qui sont menées dans les pays de la sous-région notamment le Nigéria, le Ghana, le Togo, la Cote d'Ivoire, le Sénégal et les pays de l'Hinterland ;
- D'examiner l'évolution de l'environnement national, régional et international ;
- De mettre en exergue les menaces pour le Bénin ;
- De procéder aux études spécifiques permettant de proposer des mesures ou des actions pour éviter ou atténuer les externalités négatives ;

- D'identifier les opportunités qu'offre l'environnement et de proposer des mesures ou actions permettant de les saisir aux fins du développement du pays ;
- De rendre compte des résultats de ses travaux à un Comité Technique créé à cet effet.

#### **1-2-7-Le Secrétariat Particulier (SP)**

Le Secrétariat Particulier (SP) est chargé de l'enregistrement, de la saisie et de l'expédition du courrier confidentiel ainsi que de toutes autres tâches qui lui sont confiées par le Directeur Général.

#### **1-2-8-Le Service Administratif et Financier (SAF)**

Le Service Administratif et Financier (SAF) s'occupe, de la gestion du courrier, du personnel, du matériel et des questions financières de l'ensemble des Directions composant la Direction Générale des Affaires Economiques.

#### **1-2-9-Le Service Informatique (SI)**

Le Service Informatique (SI) est chargé :

- Du traitement informatique des données, de la production des documents statistiques et de la mise en œuvre de l'exploitation des applications de la Direction Générale ;
- De l'étude, de la conception et de la mise en place des systèmes informatiques de la Direction Générale.

Il travaille en étroite collaboration avec la Direction de l'Organisation et de l'Informatique du Ministère dans le cadre de l'étude, de la conception et de la mise en place des systèmes informatiques de la Direction Générale.

### **1-3.) Cadre méthodologique**

Dans cette sous section, il sera question de préciser la méthode d'analyse, la spécification du modèle que nous allons estimer, les sources de données et la présentation de la méthode d'estimation.

#### **1-3-1.) Méthode d'analyse**

Il s'agit dans cette sous section d'exposer le modèle servant de référence pour notre analyse. En se référant à ces différents travaux de Pessino et Fenochieno (2010), la fonction de production de type Cobb- Douglas sera utilisé dans le cadre du présent travail car elle permet

d'avoir des élasticités constantes par une linéarisation logarithmique. Elle se présente comme suit :  $Y_t = A \prod_{i=1}^n X_i^{\alpha_i}$  (1)

Avec : **A** le niveau de la technologie au sens de Hicks et  $X_i$  l'ensemble des variables pouvant affecter la recette fiscale. En linéarisant l'équation (1), on obtient la forme fonctionnelle (modèle générale) suivante :  $\ln Y_t = \ln A + \sum_{i=1}^n \alpha_i \ln X_i$ , en prenant  $0 = \ln A$  on a :  $\ln Y_t = 0 + \sum_{i=1}^n \alpha_i \ln X_i$  (2)

- **Ln** représente le logarithme népérien ; les  $\alpha_i$  sont des semi – élasticités ; **t** représente le temps ;  **$X_i$**  les variables explicatives.

### 1-3-2.) Spécification du modèle et choix des variables

#### 1-3-2-1.) Modèle économétrique

Le modèle empirique qui découle de l'équation (2) et qui sera testé dans le cadre du présent travail s'écrit de la façon suivante :

$$\ln RF_t = a_0 + a_1 \ln APD_t + a_2 \ln TO_t + a_3 \ln VAA_t + U_t$$

Avec  $U_t$  : le terme d'erreur (ensemble des variables omises et dont l'influence sur la croissance est non négligeable). Le tableau n°1 résume les signes attendus des variables.

**Tableau 1** : Hypothèses sur les signes des coefficients des variables

Variabes	Dénomination	Signes attendus
Aide publique au développement	APD	-
Taux d'ouverture commerciale	TO	+
Valeur ajoutée agricole	VAA	+
Recettes fiscales	RF	Expliqué

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

### **1-3-2-2.) Choix des variables**

#### **1-3-2-2-1.) La variable expliquée : Les Recettes fiscales (RF)**

La mobilisation des recettes fiscales est essentielle dans les opérations fiscales dans toute économie. La performance fiscale d'un pays est donc une question importante à prendre en considération aussi bien dans les économies développées que dans celles en développement. Avec cette reconnaissance, des réformes fiscales ont été entreprises par beaucoup d'économies en développement au cours de la dernière décennie, en vue de renforcer les recettes fiscales, entre autres. Le concept d'effort fiscal est lié à l'efficacité du pays dans la mobilisation des ressources internes. Il concerne non seulement sa politique fiscale, mais aussi toutes les mesures de politique économique qui peuvent influencer le niveau des recettes publiques. Le phénomène de l'effort fiscal aide à distinguer la part des recettes fiscales, déterminée par des facteurs structurels, de la part déterminée par la politique économique et d'autres facteurs. Les facteurs structurels que les autorités publiques ne peuvent pas exploiter dans le court terme sont le potentiel fiscal ou le potentiel de recettes publiques.

#### **1-3-2-2-2.) Les variables explicatives**

- **L'aide publique au développement :** Les aides publiques au développement au Bénin (APD) sont des aides octroyées au Bénin pour l'accompagner dans ces différentes politiques économiques afin d'atteindre ses objectifs de l'effort fiscal.

- **Le taux d'ouverture commerciale :** Le taux d'ouverture commerciale (TO), défini comme la somme des exportations et des importations rapportées au PIB, est introduit dans le modèle, afin de saisir les effets des taxes sur la composition et non sur le niveau des échanges, niveau qui dépend des variables structurelles. Son introduction permet aussi de saisir son effet sur les recettes fiscales : il entraîne une réallocation des facteurs plus conforme aux avantages comparatifs, accroît la concurrence sur les marchés dont il augmente la taille.

**La valeur ajoutée agricole :** La part de la valeur ajoutée VAA dans le PIB est un indicateur de développement économique, elle est la production nette d'un secteur après avoir additionné tous les flux entrants moins les flux sortants. Elle a été introduit afin de mesurer son effet sur les recettes.

### 1-3.3) Sources des données et présentation de la méthode d'estimation

Les données retenues vont de 1985 à 2014 pour tenir compte de la disponibilité des données concernant toutes les variables de l'étude. Cette période fournit une série de 30 données annuelles (données secondaires) pour chaque variable permettant d'assurer une bonne robustesse des tests économétriques. Ces statistiques sont prélevées dans les sources suivantes : DGAE – MEF ; BCEAO. L'étude utilise l'outil économétrique pour tester les relations entre les variables. A cet effet, la méthode d'estimation retenue pour la relation spécifiée plus haut se fait en six grandes étapes :

**-Test de stationnarité de Dickey Fuller Augmented (ADF) :** Une série chronologique est stationnaire si son espérance et sa variance restent inchangées dans le temps. Le test de racine unitaire indique l'ordre d'intégration des séries.

**-Test de cointégration à la Hendry et MCE :** L'analyse de la cointégration permet d'appréhender clairement la relation entre deux variables. Les séries  $X_t$  et  $Y_t$  sont cointégrés si et seulement si : Ces séries sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration. La cointégration à la Hendry est une méthode à une seule étape : L'estimation du modèle à correction d'Erreur(MCE) après avoir retenu l'hypothèse.

**-Test de causalité de Granger :** Au niveau théorique, la mise en évidence de relations causales entre les variables économiques fournit des éléments de réflexion propices à une meilleure compréhension des phénomènes économiques.

**-Test de normalité de Jarque Bera :** Il est utile de vérifier dans un travail de recherche, la normalité des erreurs surtout pour le calcul des intervalles de confiance et aussi pour effectuer les tests de student sur les paramètres. Le test de Jarque et Bera (1984) fondé sur la notion de Skewness (asymétrie) et de Kurtosis (aplatissement), permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique.

**-Test de Significativité :** Les variables explicatives retenues dans le cadre de l'étude peuvent être non significatives dans l'explication de la variable dépendante du modèle, la significativité de chacune des variables explicatives est déterminée par la lecture des probabilités critiques qui seront inférieures à 5 % ou les « t - Statistic » qui seront supérieurs à 1,96 et la significativité globale du modèle, elle est déterminée à travers la valeur prob (F - Statistic) qui doit être inférieure à 5 %.

**-Test d'homoscédasticité de White:** Le Test d'homoscédasticité est utile dans la mesure où il permet de détecter et de corriger l'hétéroscedasticité des erreurs. Le modèle est homoscédastique si probabilité est supérieure à 5%. Dans le cas où la probabilité est inférieure ou égale à 5% le modèle est hétéroscedastique.

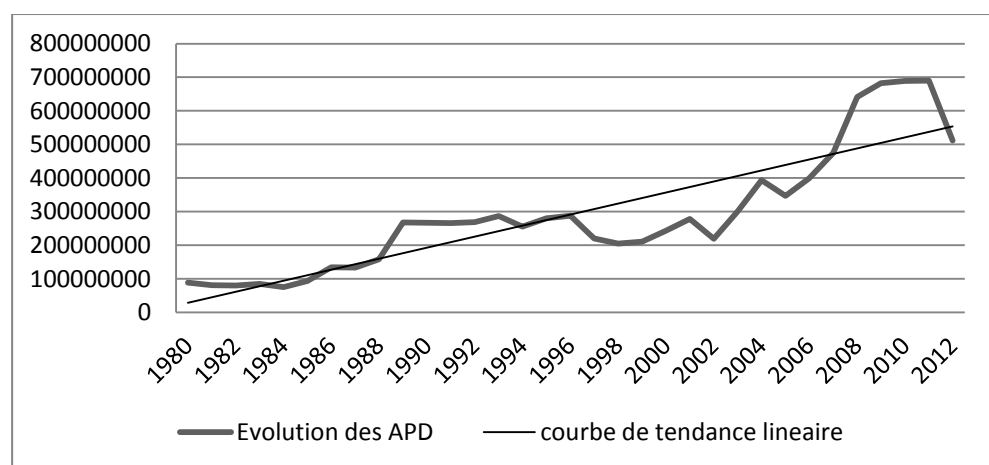
## Section 2 : Présentation des résultats

### 2-1 Analyse de l'évolution des différentes variables

#### 2-1-1 Evolution des Aides publiques au développement

Les APD constituent de nos jours l'un des principaux variables que les gouvernements comptent de manière considérable pour réaliser les objectifs du développement. Elles l'ont été toujours dans les pays en développement. Mais l'idée qu'on se faisait sur les différentes formes de contributions des APD pour réaliser ces objectifs à largement évolué depuis des décennies. C'est ainsi ,de plus en plus ,l'augmentation du volume des APD revient sur la discussions entre bénéficiaires et donateurs .C'est en ce sens que, le Bénin en ce qui concerne l'aide budgétaire ,a connu un accroissement de 1989 à 2004 de 89,85 milliards de FCFA contre 224,04 milliards de FCFA dans la période de 2007à 2010.Cette augmentation considérable est due aux chiffres records des APD en 2008 qui était de 125,5 milliards USD d'une part et aussi de l'introduction de nouveaux PTF comme la Suisse ,l'Allemagne et la Chine. Le graphe ci-dessous montrera l'évolution des APD au Bénin et le tableau ci-après nous renseignera plus sur la part de chacun des PTF.

Graphique 1: Evolution de l'APD

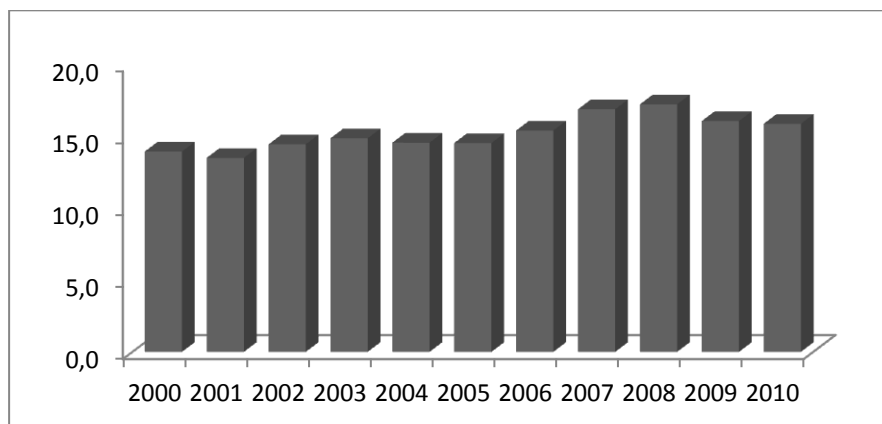


Source : Banque mondiale, 2013

## 2-2.) Evolution de la pression fiscale de 2000 à 2010

Sur la période 2000 à 2010, le taux moyen de pression fiscale du Bénin s'est établi à environ 15% avec un pic de 17,2% en 2008 et son plus faible niveau, soit 13,9% en 2000.

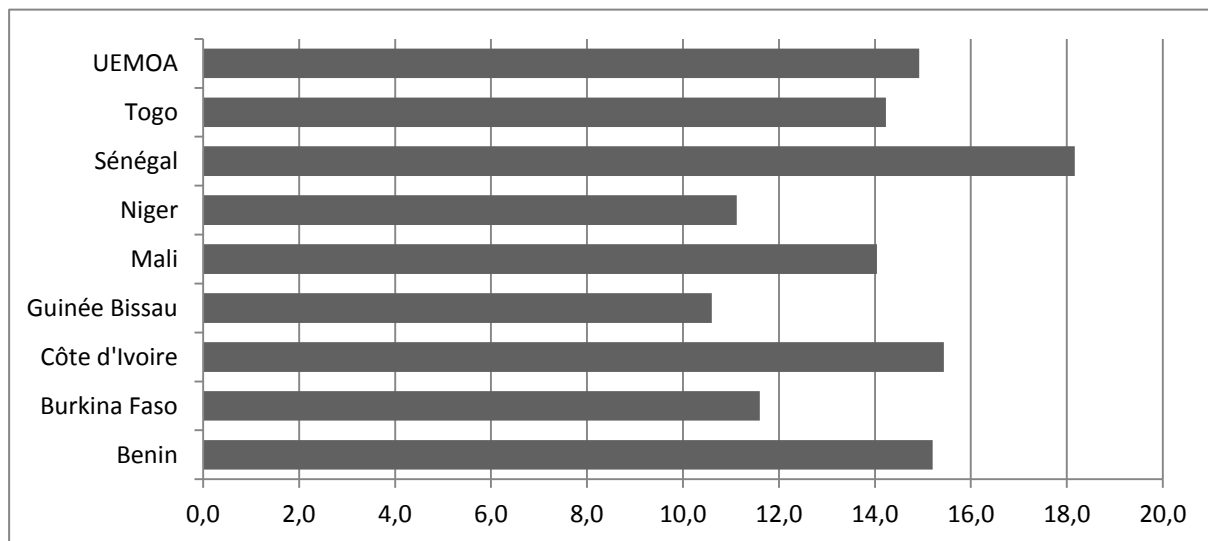
**Graphique 2: Evolution de la pression fiscale au Bénin sur la période 2000 à 2010**



**Source : DGAE-DPC(2013)**

Ce taux demeure en dessous de la norme communautaire du fait de la prédominance du secteur informel qui représente environ 68% du PIB nominal et de la faible bancarisation de l'économie béninoise. La norme minimum communautaire préconisée par l'UEMOA est de 17. Il urge donc d'élargir d'avantage l'assiette fiscale à travers la poursuite de la mise en œuvre des réformes (dont en particulier la généralisation de l'IFU et la collecte d'information sur les revenus des citoyens) permettant la formalisation et la fiscalisation progressive et soutenue du secteur informel. Comparativement l'objectif du taux de pression fiscale de 17% est moyen.

**Graphique 3: Comparaison de la pression fiscale béninoise à celle des pays de l'UEMOA**



**Source :** DGAE-DPC(2013)

En effet, au cours de la période 2000-2010, le taux de pression fiscale au Bénin s'est établi à 15,2% en moyenne annuelle. Ce taux est au dessus de la moyenne de l'UEMOA qui se situe à 13,9% pour la même période. La pression fiscale au Bénin demeure plus faible que celle de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ces deux pays ont enregistré des taux moyens de pression fiscale respectifs de 15,4% et 18,2% au cours de la période, avoisinant ainsi la norme communautaire des 17% fixée au niveau de l'UEMOA.

### **2-3.) Evolution des recettes fiscales de 2000 à 2011**

Les recettes fiscales de porte ont d'abord connu une évolution en dents de scie au titre des trois (3) premières périodes triennales avant de connaître globalement une baisse de 0,1%, que nous pouvons assimiler à une stagnation, au titre de la période 2009-2011. Toutefois, cette baisse est plus accentuée en ce qui concerne la TVA de porte (2,7%) et les droits de douane (2,4%) due à une baisse sensible des importations. C'est un signe de vulnérabilité de notre économie, car une part très importante de nos ressources budgétaires repose essentiellement sur les importations. Ce qui ne favorise guère la promotion de la production nationale.

**Tableau3:Evolution des recettes fiscales de 2000 à 2011**

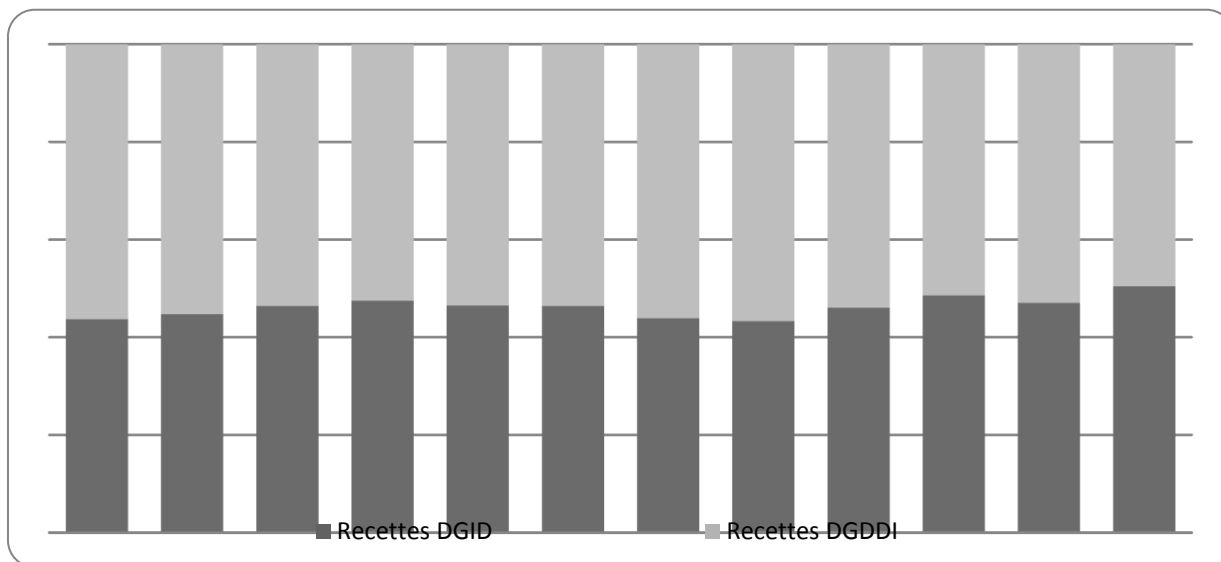
(en %)	2000-2002	2003-2005	2006-2008	2009-2011
<b>Recettes fiscales</b>	<b>11,9</b>	<b>4,8</b>	<b>14,0</b>	<b>2,8</b>
<b>Recettes de la Douane</b>	<b>9,7</b>	<b>4,8</b>	<b>14,2</b>	<b>-0,1</b>
Taxe sur valeur ajoutée	3,3	3,1	14,1	-2,7
Droit de douane	23,5	0,1	16,3	-2,4
<b>Recettes des Impôts</b>	<b>14,7</b>	<b>4,7</b>	<b>13,7</b>	<b>5,9</b>
Impôt sur les revenus non salariaux	12,6	4,0	12,1	-0,3
Impôt sur salaires	14,3	6,3	10,8	4,2
Taxes sur biens et services	16,2	7,9	14,1	10,7

Source : DGID, DGDDI et traitement du consultant(2013)

Premières périodes triennales avant de connaître globalement une baisse de 0,1%, que nous pouvons assimiler à une stagnation, au titre de la période 2009-2011. En ce qui concerne les recettes fiscales intérieures, la même tendance haussière en dents de scie est observée au titre des quatre périodes triennales de l'étude, avec un taux d'accroissement de 5,9% pour le quatrième triennal. Les impôts sur les revenus non salariaux ont connu une baisse de 0,3%, alors que les taxes sur biens et services se sont accrues de 10,7% par rapport à la période précédente, en dépit des effets pervers de la crise internationale. Nous pouvons donc affirmer que la politique fiscale est aussi un facteur important des recettes fiscales. Sur la période de 2000 à 2011, les recettes fiscales ont globalement évolué à la hausse mais en dents de scie. On note un taux de croissance maximum de 14% au titre de la période 2006-2008 et un taux minimum de 2,8% pour le triennal 2009-2011, les recettes fiscales douanières représentent de façon quasi stable, environ 55% des recettes fiscales sur la période de 2000 à 2011. Il s'ensuit que les recettes fiscales seraient influencées par l'évolution des importations, et non par la production nationale. Les Etats membres de l'UEMOA et le Bénin en particulier doivent mettre en œuvre des réformes économiques et fiscales pour densifier leur production nationale

en vue de l'atteinte de ces objectifs. Le précédent constat amène à analyser la structure des échanges commerciaux du Bénin en vue d'identifier les principaux partenaires et les produits phares qui contribuent significativement aux recettes fiscales de porte.

**Graphique 4: Comparaison des recettes fiscales douanières et intérieures de 2000 à 2011**



Source : DGID, DGDDI et traitement du consultant(2013)

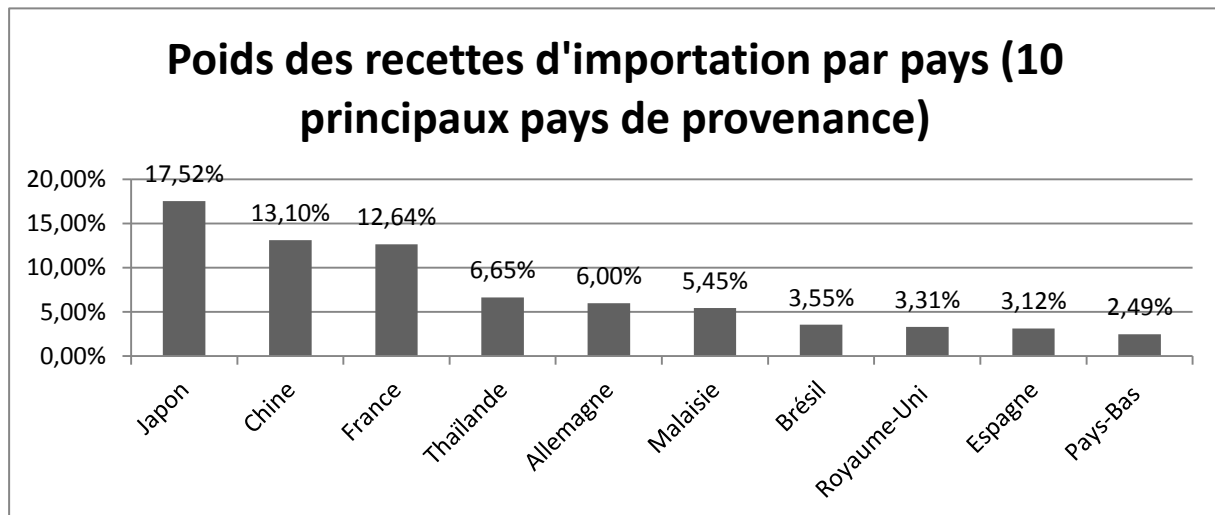
**2-4.) Structure des recettes issues des échanges commerciaux, intérieurs et les exonérations au Bénin**

**2-4-1.) Les recettes sur les importations**

Sur la période de 2006 à 2011, les recettes sur les importations sont principalement dominées par celles de la réexportation pour environ 60,6% et le transit pour environ 24,1%. Les recettes sur la mise en consommation des différents produits importés ne représentent que 15,1% environ. Lorsqu'on s'intéresse au cas spécifique de la réexportation, elle représente également 58,2% du total des recettes douanières du Bénin en moyenne sur la période de 2006 à 2011. Il ne fait nul doute que les échanges commerciaux avec le Nigeria (principal pays de destination de la réexportation) sont déterminants dans les recettes fiscales du Bénin. Par rapport aux recettes d'importation suivant les pays de provenance des marchandises, la structure selon le niveau de contribution des pays diffère de l'ordre d'importance des flux de marchandises en provenance des pays. En effet, il est ressorti que le Japon qui ne figure pas parmi les 10 premiers fournisseurs du Bénin (en termes de quantité de marchandises importées) entre 2006 et 2010 est le premier contributeur aux recettes d'importation sur la

période (cf. graphique ci-dessus). Il est suivi de la Chine, de la France et de la Thaïlande qui contribuent respectivement à 13,1%, 12,6% et 6,6% à la formation des recettes d'importation globales du pays. Il faut remarquer qu'aucun pays de la sous-région ouest africaine ou de l'Afrique en général ne figure dans la liste des dix plus importants contributeurs.

**Graphique5: Poids des recettes d'importation par pays (10 principaux pays de provenance)**



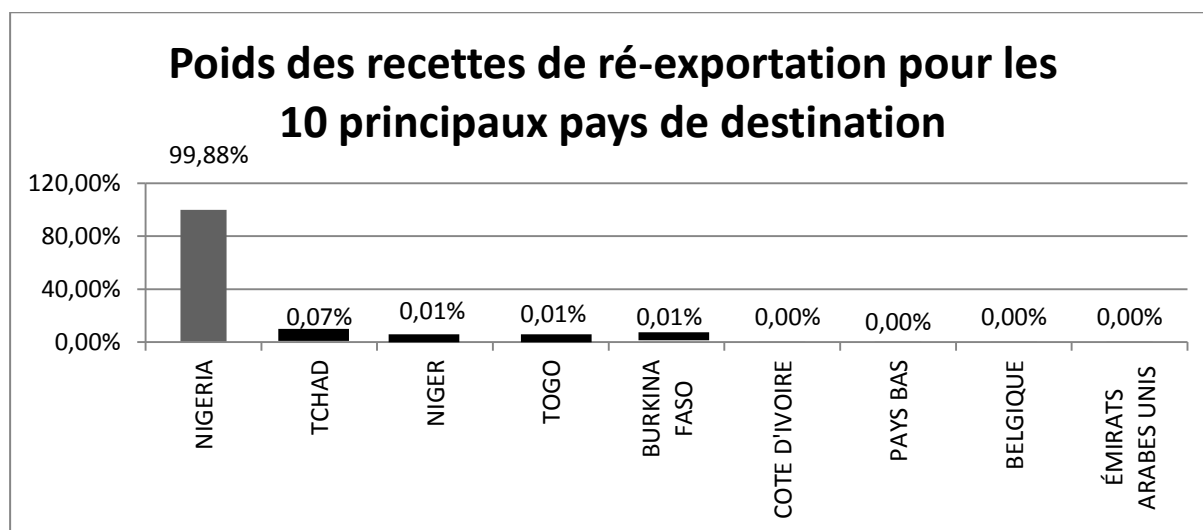
Source: DGAE-DPC(2013)

#### **2-4-2.) Les recettes de la réexportation du Bénin**

La réexportation du Bénin sur la période de 2006 à 2011 est essentiellement en destination du Nigeria comme l'illustre le graphique ci-dessous, qui représente 99,88% environ, suit ensuite le Tchad, le Niger, le Togo et Burkina Faso dont les contributions aux recettes de réexportation sont très insignifiantes. Les produits réexportés vers le Nigéria sont des produits en régime démise en consommation au Bénin (environ 60% des importations). Le contribuable nigérian paierait donc indûment une part importante des recettes d'importation du Bénin. Mais pourquoi l'opérateur économique nigérian préfère acheter TTC au Bénin au lieu de mettre en transit ses marchandises si son passage par le Bénin était motivé par des raisons de compétitivité du Port de Cotonou ? La raison est simple : ces produits sont essentiellement prohibés au Nigéria et l'opérateur économique nigérian préfère acheter TTC au Bénin et ainsi se passer de la surveillance de la douane béninoise qui devrait le conduire jusqu'aux frontières officielles entre le Bénin et le Nigéria. Il y a donc lieu de tirer sur la sonnette d'alarme, en effet, que se passerait t'il si, à l'instar de la lutte qui est menée

actuellement au Bénin contre l'essence KPAYO, le Nigéria refuse énergiquement l'entrée de ces produits prohibés sur son territoire ? Le Bénin se retrouverait avec un manque à gagner de ses recettes sur les importations. Il s'agirait d'une crise économique sans précédent qui visiblement n'aurait pas de solution de court terme. Le Bénin doit sans tarder mettre en place une stratégie pour contrôler à moyen et long terme cette situation.

**Graphique6: Poids des recettes de réexportation pour les 10 principaux pays de destination**



Source: DGAE-DPC(2013)

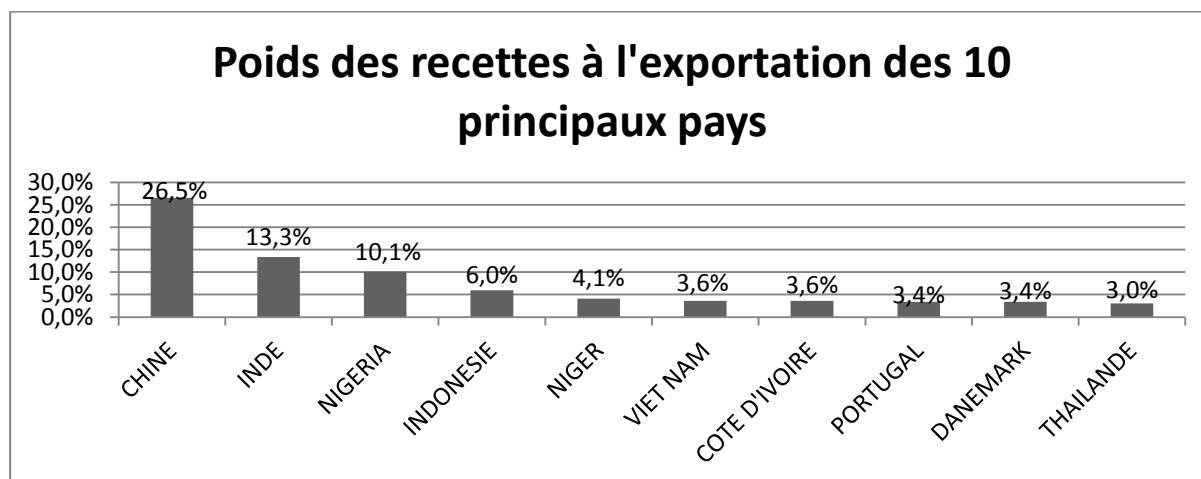
### 2-4-3.) Les recettes du trafic en transit du Bénin

Du fait de sa position géographique, le Bénin est un pays de transit vers les pays voisins principalement, ceux de l'hinterland. En termes de contributions aux recettes fiscales le transit vers le Niger occupe une part prépondérante (environ 70,5%). Il s'agit principalement de (hydrocarbures, produits chimiques destinés à l'exploitation de l'uranium et les véhicules neufs ou d'occasion etc.). L'on retrouve ensuite le Nigeria avec une part non moins importante de 27,9%, tirée par les produits tels que véhicules d'occasion, paille de fer ou d'acier, chaussures, câbles et autres conducteurs électriques. D'autres pays comme le Tchad, le Burkina Faso, le Togo et le Mali utilisent également le port de Cotonou quoique leurs contributions aux recettes soient faibles au cours de la période de 2006 à 2011(DGAE-DPC).

#### 2-4-4.) Structure des recettes à l'exportation du Bénin

Le Bénin tire l'essentiel de ses recettes d'exportation des échanges avec la Chine (26,5%). Les produits concernés par ces échanges sont des produits dérivés du coton (Coton fibre, tourteaux etc.).

**Graphique7:Poids des recettes à l'exportation des 10 principaux pays**



**Source : DGAE-DPC(2013)**

Entre 2006 et 2011, le Bénin a également tiré 13,3% de ses recettes d'exportation des échanges avec l'Inde, et 10,1% des échanges avec le Nigéria, comme l'indique le graphique ci-dessus. Les recettes d'exportation issues des échanges avec ces trois pays représentent 49,9% des recettes globales d'exportation sur la période. Les produits dominants dans les échanges avec l'Inde, L'Indonésie et le Vietnam sont aussi des dérivés du coton. En ce qui concerne le Nigéria, c'est le ciment, les huiles alimentaires qui génèrent l'essentiel des recettes. Il ressort de l'analyse que l'essentiel des recettes fiscales de porte proviennent des échanges commerciaux avec quelques pays (Nigéria, Niger, Japon, Chine, France et Indonésie... etc.), ce qui laisse présager une très forte dépendance vis-à-vis des principaux partenaires.

#### 2-4-5.) Structure des recettes fiscales intérieures

Les impôts collectés par la direction générale des impôts et domaines DGID couvrent les différents secteurs de l'économie béninoise. Sur la période de 2009 à 2012, la structure des recettes fiscales intérieures montre que le secteur des services contribue à hauteur de 52,9% aux impôts directs et indirects. Dans ce secteur, les principales branches d'activité

pourvoyeuses de recettes sont la banque et les postes et télécommunication. En effet, les recettes apportées par les secteurs des "banques" et des "Postes et télécommunications" représentent respectivement 18% et 24,4% des recettes intérieures. Notons que ces secteurs sont sous une surveillance des autorités. Cette surveillance devra être renforcée par l'identification des chocs qui pourraient affecter la matière imposable des services. Ensuite, le secteur des industries pourvoient aux recettes fiscales intérieures dans une proportion de 29,7% en liaison avec les efforts des industries énergétiques (11,5%) et les unités de productions alimentaires qui ont contribué à hauteur d'environ 11%. Pour ce qui concerne le secteur commercial, la contribution est relativement faible (14%). Cette situation traduirait la prédominance de l'informel dans ce secteur.

## **2-5.) Analyse économétrique de l'impact des aides publiques au développement sur l'effort fiscale au Bénin**

### **2-5-1Présentation du modèle**

#### **2-5-1-1.) Rappel du modèle**

Comme spécifié dans la première section du chapitre 2 , le modèle retenu pour l'analyse de l'impact des aides publiques au développement sur l'effort fiscal dans l'espace UEMOA dans le cadre du présent travail est :

$$\ln RF_t = a_0 + a_1 \ln APD_t + a_2 \ln TO_t + a_3 \ln VAA + U_t (E)$$

Avec : **Rf** = Recettes fiscal (Valeur en milliards de FCFA) ; **To**= degré d'ouverture commerciale ( $X+M / PIB$ ) ; **Vaa**= Valeur ajouté agricole (en Francs CFA courant) ; **á<sub>1</sub>** ; **á<sub>2</sub>** ; **á<sub>3</sub>** les paramètres à estimer.

#### **2-5-1-2.) L'estimation**

Comme souligné en chapitre 2 de la partie I, l'étude utilise l'outil économétrique pour tester les relations entre les variables. A cet effet, la méthode d'estimation retenue pour la relation spécifiée plus haut se fait en quatre grandes étapes : Identification de l'ordre d'intégration des séries à l'aide du test de racine unitaire de Dickey et Fuller ; test de cointégration à la Engle-Granger et le modèle à correction d'erreur ; mise en évidence des relations de causalité entre les variables à l'aide du test de causalité de Granger ; test de normalité de Jarque Bera, test

d'homocédasticité de white. Toutefois il sera procédé à la vérification de la significativité de chacune des variables et du modèle dans son ensemble. Les différents tests sont effectués grâce au logiciel Eviews 7.

## **2-6.) Analyse des résultats**

Dans cette sous-section il sera procédé à la présentation des résultats des estimations puis passer à leurs analyses.

### **2-6-1.) Présentation des résultats**

Dans cette sous section nous allons déterminer l'ordre d'intégration des variables ; vérifier la cointégration et la validation des hypothèses.

#### **2-6-1-1.) Détermination de l'ordre d'intégration des variables**

Depuis que l'économétrie a perçu, que la validité des estimations est tributaire de la stationnarité des variables ; il est recommandé de toujours commencer par chercher l'ordre d'intégration des variables dans tout travail d'économétrie.

#### **2 -6-1- 2.) Règle de décision**

La détermination de l'ordre d'intégration des variables est faite suivant les tests de racine unitaire. A ces tests, appliqués à l'aide du logiciel **Eviews (version 7)** sont attachées des règles de décision précises permettant de se prononcer sur l'ordre d'intégration des variables. Dans les différents tests appliqués ici, le nombre de retards retenus est celui correspondant au test pour lequel la statistique Akaike (Akaike info criterion) est la plus faible. Le nombre de retards étant retenu sur la base de la statistique Akaike, la stationnarité de la variable est jugée à partir de la comparaison entre les probabilités ADF (Augmented Dickey Fuller test statistic) et critical value (Mackinnon Critical Values for rejection of Hypothesis of a unit root. c'est - à - dire la valeur critique Mackinnon) au seuil de 5%.L'alternative d'hypothèses qui se présente à l'issue du test est la suivante :

$$\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{H}_0: \text{racine unitaire ou non stationnarité.} \\ \mathbf{H}_1 : \text{non racine unitaire ou stationnarité.} \end{array} \right.$$

Si  $P(\text{ADF}) > 5\%$  alors l'hypothèse  $H_0$  est acceptée. Par conséquent la série est non stationnaire.

Si  $P(\text{ADF}) < 5\%$  alors l'hypothèse  $H_1$  est acceptée. Cela traduit la stationnarité de la série.

Les tests sont appliqués à niveau, puis en différence, au cas où il y aurait présence de racine unitaire à ce premier stade. L'étude de la cointégration se fait sur la base du même ordre d'intégration des variables. Une fois l'ordre d'intégration connu, la relation de long terme entre les variables est estimée. Le résidu de cette estimation est soumis aussi au test de racine unitaire. Si le résidu est stationnaire on est en présence de cointégration. Des Modèles à Correction d'Erreur (MCE) peuvent être élaborés et estimés à partir de la relation de long terme estimée. Les MCE fournissent les élasticités des variables aussi bien pour le court terme que pour le long terme, qui traduit le degré d'influence des variables exogènes sur la variable endogène. Si le résidu n'est pas stationnaire alors il n'y pas de relation de cointégration entre les variables. L'étude considère le seuil de 5% pour la validation des différentes hypothèses.

### 2-6-1-3.) Tests de stationnarité

Par souci de synthèse et compte tenu du nombre important des tests appliqués, le tableau n° 1 ci - dessous résume les résultats des tests de racine unitaire appliqués à niveau à l'ensemble des variables.

**Tableau 1** : Résultats des tests de stationnarité à niveau

Variables	Probabilité(ADF)	Résultats	Nombre de retard
Ln RF	0,9891	Ln RF n'est pas I(0)	01
Ln APD	0,9269	Ln APD n'est pas I(0)	00
Ln TO	0,2235	Ln TO n'est pas I(0)	00
Ln VAA	0,7984	Ln VAA n'est pas I(0)	01

NB I(0) = intégré d'ordre zéro ; Source : Réaliser par les auteurs 2015

Les tests de racine unitaire sur toutes les variables aboutissent aux résultats suivants :  $P(\text{ADF}) > 5\%$  pour les variables ln RF, ln APD, ln TO, ln VAA .Il en découle qu'aucune variable n'est stationnaire à niveau. Probablement elles seront intégrées d'ordre 1. L'examen de l'ordre

d'intégration des variables se poursuit en différence première et pour toutes les variables dans un souci de lecture d'un même niveau d'intégration. Les différents résultats obtenus à l'issue de ce test se résument dans le tableau 2 suivant :

**Tableau 2:** Résultats des tests de stationnarité en différence première.

<b>Variables</b>	<b>Probabilité(ADF)</b>	<b>Résultats</b>	<b>Nombre de retard</b>
Ln RF	0,0245	Ln RF est I(1)	00
Ln APD	0,0299	Ln APD est I(1)	02
Ln TO	0,0027	Ln TO est I(1)	00
Ln VAA	0,0217	Ln VAA est I(1)	02

NB I(1) = intégré d'ordre un ; Source : Réaliser par les auteurs 2015

Les résultats des tests de racine unitaire en différence première montrent la stationnarité de toutes les variables, autorisant ainsi l'étude de la cointégration à partir de ces variables. Il y a donc présomption de cointégration. En effet, pour toutes les variables :  $P(ADF) < 5\%$ . Ce qui permet d'accepter l'hypothèse alternative  $H_1$  de stationnarité des variables correspondantes. Ainsi, on peut procéder à la construction du modèle à correction d'erreur (MCE) encore appelé « modèle à correction d'équilibre » déduit de la relation de long terme.

#### **2-6-1-4.) Significativité, homocédasticité, d'autocorrelation des erreurs, de causalité de granger, normalité, Cointégration et Modèle à Correction d'Erreur**

Il s'agit ici de vérifier la Significativité des variables et du modèle ; l'homocédasticité des erreurs ; la Cointégration des variables et de procéder à la validation des hypothèses.

##### **2-6-1-4-1.) Test de significativité**

Le test de significativité est issu de l'estimation du modèle de long terme. Il est estimé par les MCO (voir annexe) et on peut tirer les conclusions qui suivent :

Test de significativité des variables : Les variables Ln APD (0,0200) et Ln TO (0,0183) influencent la variable Ln RF car la probabilité qui lui est associée est inférieure à 5%. Mais tel n'est pas le cas avec la variable Ln VAA dont la probabilité associée est 0,8878.

Test de significativité globale du modèle : Le modèle est globalement significatif car T - statistic = 61,32508 supérieure à 1,96.

#### **2-6-1-4-2.) Test d'homocédasticité de White**

Le test d'homoscédasticité de White est fait après avoir estimé les paramètres par m.c.o. Les résultats du test montrent que la probabilité (F-statistic) est 0,4350 supérieure à 5%. Le modèle est alors homoscédastique.

#### **2-6-1-4-3.) Test d'autocorrelation des erreurs**

Le test d'autocorrelation des erreurs est obtenu après estimation des paramètres par m.c.o. Les résultats de ce test montrent que la probabilité est 0,8166 supérieur à 5%. Alors on remarque une absence d'autocorrelation des erreurs.

#### **2-6-1-4-4.) Test de causalité de granger**

Granger a proposé le concept de causalité en 1965, la variable  $Y_{2t}$  est la cause de  $Y_{1t}$ , si la prédictibilité d' $Y_{1t}$  est améliorée lorsque l'information relative à  $Y_{2t}$  est incorporée à l'analyse. Dire qu' $Y_t$  cause  $X_t$  signifie seulement qu'il est préférable de prédire  $X_t$  en connaissant  $Y_t$  sans le connaître. D'après le test de causalité, ln APD cause ln RF car la probabilité (0,0061) est inférieure à 5%, ln TO cause ln RF car la probabilité associée (0,0094) est inférieure à 5%, ln TO ne cause pas ln APD car la probabilité (0,6913) est supérieure à 5%, ln VAA ne cause pas ln TO car la probabilité (0,7382).

#### **2-6-1-4-5.) Vérification de la normalité des erreurs**

La statistique de Jarque Bera est définie par :  $JB = n S^2/6 + (K-3)/24$  Où S est le coefficient de dissymétrie (Skewness) et K le coefficient d'aplatissement (Kurtois), JB suit sous l'hypothèse de normalité une loi de Khi-deux à deux degrés de liberté. On accepte au seuil de 5%, l'hypothèse de normalité si  $JB < 5,99$  ou si probabilité  $> 0,05$ . Les résultats du test effectué à l'aide du logiciel Eviews (version 7) montrent que toutes les valeurs de JB sont inférieures à 5,99. Les variables RF ; APD ; TO ; VAA du Bénin sont normales et Lognormales sur la période 1985 à 2014.

#### 2-6-1-4-6.) Test de cointégration

Il est procédé au test de racine unitaire sur le résidu issu de l'estimation de la relation de long terme. L'hypothèse de cointégration des variables est acceptée si le résidu est stationnaire. Le tableau n°3 suivant rend compte des résultats du test de racine unitaire appliqué sur le résidu.

**Tableau 3** : Résultats du test de cointégration

Variable	Probabilité (ADF)	Résultat
Résidu de l'équation	0,0001	Cointégration

Le résidu étant stationnaire, la présomption de cointégration des variables est acceptée. Nous pouvons alors établir le modèle à correction d'erreur correspondant à l'équation (E).

#### 2-6-1-4-7.) Modèle à Correction d'Erreur (MCE)

Le modèle à Correction d'erreur s'obtient en introduisant dans l'équation(E), des différentiels (D) au niveau des variables et des variables retardées(R) telles que :  $\mathbf{R}(\mathbf{X}_t) = \mathbf{X}_{t-1}$  ;  $\mathbf{D}(\mathbf{X}_t) = \mathbf{X}_t - \mathbf{X}_{t-1}$ . Le modèle à correction d'Erreur correspondant à notre modèle s'établit ainsi:  $\mathbf{D}(\ln\mathbf{RF})_t = \mathbf{a}_0 + \mathbf{a}_1\mathbf{D}(\ln\mathbf{APD})_t + \mathbf{a}_2\mathbf{D}(\ln\mathbf{TO})_t + \mathbf{a}_3\mathbf{D}(\ln(\mathbf{VAA}))_t + \mathbf{a}_4\ln(\mathbf{RRF})_t + \mathbf{a}_5\ln(\mathbf{RAPD})_t + \mathbf{a}_6\ln(\mathbf{RTO})_t + \mathbf{a}_7\ln(\mathbf{RVAA})_t + \mathbf{U}_t$ . La validité des MCE est liée au signe du coefficient  $\hat{a}_4$  qui doit être compris entre - 1 et 0 avec une probabilité critique associée inférieure à 5 %. Les élasticités de court terme sont représentées par les coefficients  $\hat{a}_0, \hat{a}_1, \hat{a}_2, \hat{a}_3$  tandis que celles de long terme sont dérivées à partir de  $\hat{a}_4, \hat{a}_5, \hat{a}_6, \hat{a}_7$ . Le tableau n°4 suivant retrace de façon synthétique les résultats de l'estimation du MCE.

**Tableau 4** : Résultats de l'estimation du MCE

Variables	Coefficients	Probabilités
D(lnAPD)	0,001764***	0,0901
D(lnTo)	0,354067***	0,1419
D (lnVAA)	-0,129336***	0,1268
ln(RF)	-0,393000**	0,0389
ln(RAPD)	-0,600000**	0,0240
ln(RTO)	0,050788**	0,0173
ln(VAA)	0,201940***	0,1114

Réaliser par les auteurs 2015

(\*) Significatif à 1 % ; (\*\*) significatif à 5 % (\*\*\*) Significatif à 15 % ;

$R^2 = 0,515502$  ;  $R^2$  ajusté=0,520669

Calcul des élasticités de long terme : La formule de calcul des élasticités de long terme est la suivante : Pour **Ln APD**: Elasticité de long terme =  $-a_5/a_4$  ; pour **Ln TO** : Elasticité de long terme =  $-a_6/a_4$  ; pour **Ln VAA** : Elasticité de long terme =  $-a_7/a_4$ .

**Tableau n°5** : La matrice des élasticités des variables après estimation de la MCE

Variables	Elasticité de court terme		Elasticité de long terme		Probabilités	
<b>Ln APD</b>	-0,600**	(2,0100)	<b>-1,52671***</b>	(1,2125)	0,0240	0,0901
<b>Ln TO</b>	0,050**	(2,6822)	<b>0,12722***</b>	(1,5261)	0,0173	0,1419
<b>Ln VAA</b>	0,201***	(1,2889)	<b>0,55145***</b>	(1,2216)	0,1114	0,1268

Réaliser par les auteurs 2015

(\*) Significatif à 1 % ; (\*\*) significatif à 5 % ; (\*\*\*) significatif à 15 %

**NB** : les chiffres entre parenthèses représentent les statistiques t calculées.

## **2-7.) Interprétation des résultats et Validation des hypothèses**

Il est question dans cette partie d'interpréter dans un premier temps les résultats de l'estimation puis de procéder à la validation des hypothèses dans le second.

### **2-7-1.) Interprétation des résultats**

Les résultats obtenus ci-dessus montrent que l'aide publique au développement, la part de la valeur ajoutée et le taux d'ouverture commerciale ont des coefficients dont les signes sont ceux attendus.

#### **✓ Pour la variable aide publique au développement**

L'aide publique au développement **APD** a un effet négatif sur l'effort fiscal au Bénin. Cela se traduit par son coefficient tant dans le modèle de court terme que celui de long terme. En effet une augmentation du niveau de l'aide publique de 10 % entraîne une diminution des recettes fiscales de 6% à court terme et de 15,2% à long terme. Dans la Politique Nationale de l'Aide au Développement (PNAD), le choix fait par le Bénin est de privilégier l'aide budgétaire. Cette option implique que les résultats ne seront visibles qu'à long terme. Mais, une telle option donne à court terme plus de marge de manœuvre au gouvernement d'orienter l'aide vers les secteurs prioritaires retenues dans la SCRP. Mieux permet d'accélérer les réformes institutionnelles notamment en matière de finances publiques de coordination de l'aide et de l'efficacité de l'administration publique.

#### **✓ Pour la variable taux d'ouverture commercial**

Le taux d'ouverture commerciale **TO** utilisé dans la régression du modèle a eu tant à court terme qu'à long terme les signes attendus. Une augmentation de 10 % du taux d'ouverture commerciale entraîne une augmentation des recettes fiscales de 0,5 % à court terme et de 1,27 % à long terme. Le Bénin a en effet une économie purement dépendante basée sur l'importation et l'exportation. Il est vulnérable aux chocs des pays dont il dépend. Je ne veux pour exemple, la situation qu'a connue le Bénin du fait de son différend frontalier avec le Nigeria en 2011, à l'instar de la lutte qui est menée actuellement au Bénin contre l'essence KPAYO, le Nigéria refuse énergiquement l'entrée de ces produits prohibés sur son territoire. Le Bénin se retrouverait avec un manque à gagner de ses recettes sur les importations. Il

s'agirait d'une crise économique sans précédent qui visiblement n'aurait pas de solution de court terme. Le Bénin doit sans tarder mettre en place une stratégie pour contrôler à moyen et long terme cette situation. Il ressort de tout ce qui précède que le système fiscal béninois bien à travers les différents impôts que les taxes ne favorisent pas de façon escomptée la croissance. Les impacts positifs obtenus pour certaines variables de l'étude sont négligeables. Cela traduit certainement le fait qu'on n'investit pas réellement dans les infrastructures de production, toute chose explicable par la pression fiscale. Mais le résultat obtenu dans le cadre de cette étude trouve sa justification dans les critères de convergence de l'UEMOA, selon lesquels la pression fiscale devrait atteindre un taux minimum de 17 %. L'augmentation de la pression fiscale vient du fait que, compte tenu des critiques soulevées sur les taux d'imposition très élevés, il a été préconisé un élargissement de la base taxable et une amélioration des prestations de l'administration fiscale. Cela a provoqué une augmentation des recettes fiscales depuis les quinze dernières années jusqu'à nos jours, et du même coup, une augmentation du PIB. En conséquence, on pourrait conclure à une faiblesse du potentiel productif du Bénin car la demande de produits d'investissements se reporte en très grande partie sur les importations et ne contribue pas forcément à accroître la production locale.

✓ **Pour la variable part de la valeur ajouté agricole**

La valeur ajouté agricole VAA utilisés pour la régression de notre modèle jouent favorablement sur la formation des recettes fiscales. Comme le confirme son coefficient, une augmentation de la part de la valeur ajoutée agricole de 10 % entraîne une augmentation des recettes fiscales de 2,01 % à court terme et de 5,51 % à long terme. La part de l'agriculture n'est cependant pas significative dans la version semi normale du modèle, mais étant donné que le log de vraisemblance est plus élevé dans la version générale tronquée du modèle, nous attachons une importance à la version générale tronquée, ce qui suggère que la part de l'agriculture dans le PIB est une variable qui importe dans la fonction fiscale de la frontière stochastique pour l'impôt indirect. Le secteur agricole est difficile à imposer en raison de la prédominance des activités de subsistance et d'unités de production souvent dispersées et à faible niveau de production. Les coûts de mise en œuvre et de contrôle d'une fiscalité sur ces activités seraient très élevés et les gains attendus faibles. On peut donc anticiper une relation négative entre les recettes fiscales et la part de l'agriculture dans l'économie (mesurée par la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB).

### 2-7-2.) Validation des hypothèses

**Hypothèse 1 :** Les APD ont un effet négatif sur l'effort fiscal au Bénin. L'hypothèse H<sub>1</sub> est validée au plan empirique.

**Hypothèse 2 :** Comme formulée en hypothèse H<sub>2</sub>, il ressort de la présente étude que le taux d'ouverture commerciale et la part de la valeur ajoutée agricole affectent positivement et significativement l'effort fiscal au Bénin. L'hypothèse H<sub>2</sub> est vérifiée. La validation de ces différentes hypothèses ouvre la voie aux recommandations et suggestions qui mettront un terme à notre travail.

### Recommandations et suggestions

Au regard de tout ce qui précède, nous nous devons de formuler un certain nombre de recommandations. Il s'agit de :

- Mettre en place des structures compétentes et qualifiées pour assurer la gestion et l'utilisation rationnelle de l'aide
- Réaliser une redistribution équitable de l'aide au niveau des différents secteurs de développement
- Investir dans le secteur sanitaire afin de disposer des infrastructures adéquates, des personnels qualifiés et d'une bonne technologie dans ce secteur
- Renforcer la lutte contre la corruption pour permettre que l'aide atteigne les réels bénéficiaires
- Associer de plus en plus la société civile béninoise dans les instances décisionnelles sur les APD pour une bonne appropriation des différentes politiques en matière de développement
- Faciliter l'accès à la santé et à une éducation de qualité constitue donc un immense défi surtout en termes d'efficacité du système, ainsi les investissements en capital humain et physique devraient faire l'objet d'une attention particulière
- Etendre les relations de coopération internationale du Bénin avec les puissances mondiales afin de nous attirer les faveurs des donateurs pour l'accroissement des aides
- L'implication des pouvoirs publics dans l'amélioration du climat des affaires au Bénin en ce qui concerne l'attraction des investissements en réduisant le taux d'imposition à l'égard des investisseurs étrangers

- Centrer l'aide pour l'atteinte des OMD
- Faire de l'éducation et de la santé des axes privilégiés de développement pour le bien être de l'économie béninoise

## CONCLUSION

Alors que la question de l'efficacité de l'aide fait l'objet de débats intenses, et que la plus grande part de l'aide au développement transite par le secteur public, peu d'analyses ont été consacrées à la relation entre l'aide au développement et la politique budgétaire et fiscale. L'objectif de cette étude est précisément d'analyser la relation entre l'aide au développement et l'effort fiscal dans les pays de l'espace UEMOA cas du Bénin. Il s'agit de d'évaluer si l'aide incite les pays receveurs à réduire leur niveau de prélèvement, autrement dit s'il existe en effet d'éviction des recettes publiques par l'aide extérieure. Notre analyse s'appuie sur le concept d'effort fiscal, qui permet d'isoler la part du prélèvement expliquée par l'action de l'Etat. En outre, une représentation en termes de demande et d'offre de prélèvement public permet d'analyser dans un cadre unique les différents facteurs de l'effort fiscal et les différents effets de l'aide, en particulier ses effets indirects qui transitent par les institutions. Elle montre que la relation entre aide au développement et recette fiscale n'est pas forcément une relation d'éviction. Si l'aide améliore suffisamment l'efficacité des administrations publiques pour compenser l'effet direct négatif lié au financement additionnel, elle peut consister en une relation de complémentarité. D'après les travaux réalisés par d'autres auteurs sur l'aide et l'effort fiscal, l'aide a un impact positif sur ce dernier, qui ne semble pas être différent pour les prêts et les dons. Cet impact positif de l'aide est cependant fonction de la qualité des administrations du pays receveur. Alors que l'aide exerce un impact positif pour les pays ayant des institutions de qualité, cet impact est nul –voire négatif- pour les pays dont les institutions sont les plus faibles le cas du Bénin.

Du point de vue des pays receveurs, il existe un intérêt à réduire les coûts de collecte de l'impôt (en renforçant les administrations fiscales et le civisme des contribuables) et à améliorer la qualité de la dépense publique. En effet, ces améliorations du système fiscal et budgétaire garantissent le caractère additionnel des financements et incitent les bailleurs à accroître leur aide. Il existe donc un « double dividende » des réformes : non seulement elles produisent des gains d'efficacité (c'est leur objectif premier), mais de plus elles facilitent l'accès au financement extérieur.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAGBE Dieu Donné et AMOUSSA Nafissath, (2014) « Politique fiscale et croissance économique au Bénin »

AGBAKOU Bleke et Manuella ALOKPO(2013), « Aide publique aux développements et croissance économique au Bénin. »

CERDI, Etude *et document*, E2006-11

CERDI, Etude *et document*, E2008.12

DGAE, *le cahier de l'économiste*, « revue trimestrielle d'information » N° 002, décembre 2013

DGID, *Code général des impôts*, les éditions 2010 et 2013

DPC /DGAE, *stat-finance*, les éditions 2000 à 2006

DPC/DGAE, *Implication de l'aide budgétaire sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté au Bénin*, décembre 2012

DPC/DGAE : *Implications économiques des changements climatiques dans le secteur agricole* BIPN 2012

EKO Houélé et AIDONUGBO Anatole (2013), « Politique fiscale et mobilisation des ressources au Bénin »

GUEYE Fatou (2007), « L'aide publique aux développements(APD) : cas du Sénégal »

Gbéwopo Attila, Gérard Chambas et Jean Louis Combe, « *Corruption et mobilisation des recettes publiques : une analyse économétrique sur les pays en développement* », CERDI-CNRS

Jean-Pierre Dormois, *Histoire économique de la grande Bretagne au 20<sup>e</sup> siècle*, Hachette.

Rapport thématique : (octobre 2007), « *Aides et mobilisations fiscal dans les pays en développement* »

Voltaire, lettre du (10 mai 1775) à l'Abbé Baudin.

Site internet : [www .bceao](http://www.bceao.org), [www.trader-finance .fr](http://www.trader-finance .fr), [www .toupie.org](http://www .toupie.org), [www.wikipedia.fr](http://www.wikipedia.fr)

## ANNEXES

### Test de Stationnarité

#### Ln Rf (à niveau)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	2.085754	0.9891
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

#### Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LNRF)

Method: Least Squares

Date: 18/04/15 Time: 08:21

Sample (adjusted): 1987 2014

Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LNRF(-1)	0.045980	0.022045	2.085754	0.0470
D(LNRF(-1))	0.337052	0.213591	1.578022	0.1267
R-squared	0.199445	Mean dependent var	17.27143	
Adjusted R-squared	0.168654	S.D. dependent var	20.04117	
S.E. of regression	18.27318	Akaike info criterion	8.717495	
Sum squared resid	8681.632	Schwarz criterion	8.812652	
Log likelihood	-120.0449	Hannan-Quinn criter.	8.746585	
Durbin-Watson stat	1.936464			

#### Ln Rf (Différence première)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.921127	0.0245
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

#### Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LNRF,2)

Method: Least Squares

Date: 18/04/15 Time: 08:40  
 Sample (adjusted): 1987 2014  
 Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D (LNRF(-1))	-0.816725	0.208288	-3.921127	0.0006
C	-1.976072	7.207226	-0.274179	0.7862
@TREND(1985)	1.044563	0.520099	2.008395	0.0555
R-squared	0.386819	Mean dependent var		0.592857
Adjusted R-squared	0.337765	S.D. dependent var		21.08086
S.E. of regression	17.15515	Akaike info criterion		8.623431
Sum squared resid	7357.477	Schwarz criterion		8.766167
Log likelihood	-117.7280	Hannan-Quinn criter.		8.667067
F-statistic	7.885502	Durbin-Watson stat		1.885787
Prob (F-statistic)	0.002212			

### Ln Apd (à niveau)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	1.112267	0.9269
Test critical values: 1% level	-2.647120	
5% level	-1.952910	
10% level	-1.610011	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

### Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LNAPD)

Method: Least Squares

Date: 18/04/15 Time: 08:43

Sample (adjusted): 1986 2014

Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LNAPD (-1)	0.037893	0.034069	1.112267	0.2755
R-squared	-0.040230	Mean dependent var		22929310
Adjusted R-squared	-0.040230	S.D. dependent var		79483936
S.E. of regression	81066999	Akaike info criterion		39.29332
Sum squared resid	1.84E+17	Schwarz criterion		39.34047
Log likelihood	-568.7532	Hannan-Quinn criter.		39.30809
Durbin-Watson stat	2.512599			

**Ln Apd (Différence première)**

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.847731	0.0299
Test critical values: 1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D (LNAPD,2)

Method: Least Squares

Date: 18/04/15 Time: 08:49

Sample (adjusted): 1989 2014

Included observations: 26 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D (LNAPD (-1))	-1.774002	0.461052	-3.847731	0.0009
D (LNAPD (-1) ,2)	0.406777	0.350837	1.159447	0.2593
D (LNAPD (-2) ,2)	0.178625	0.211086	0.846216	0.4070
C	-9933429.	38749958	-0.256347	0.8002
@TREND(1985)	3013808.	2253381.	1.337461	0.1954

R-squared	0.679095	Mean dependent var	-4165385.
Adjusted R-squared	0.617970	S.D. dependent var	1.32E+08
S.E. of regression	81713640	Akaike info criterion	39.44638
Sum squared resid	1.40E+17	Schwarz criterion	39.68832
Log likelihood	-507.8030	Hannan-Quinn criter.	39.51605
F-statistic	11.10999	Durbin-Watson stat	2.084348
Prob (F-statistic)	0.000053		

**Ln To (à niveau)**

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.145529	0.2235
Test critical values: 1% level	-2.647120	
5% level	-1.952910	
10% level	-1.610011	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LNTO)

Method: Least Squares  
Date: 18/04/15 Time: 08:56  
Sample (adjusted): 1986 2014  
Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LNT0 (-1)	-0.026198	0.022870	-1.145529	0.2617
R-squared	0.027287	Mean dependent var	-0.996897	
Adjusted R-squared	0.027287	S.D. dependent var	7.499716	
S.E. of regression	7.396687	Akaike info criterion	6.873816	
Sum squared resid	1531.907	Schwarz criterion	6.920964	
Log likelihood	-98.67033	Hannan-Quinn criter.	6.888582	
Durbin-Watson stat	1.665111			

### Ln To (Différence première)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.887736	0.0027
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation  
Dependent Variable: D(LNTO,2)  
Method: Least Squares  
Date: 04/18/15 Time: 08:58  
Sample (adjusted): 1987 2014  
Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LNTO(-1))	-0.923704	0.188984	-4.887736	0.0000
C	-0.260540	3.038639	-0.085742	0.9324
@TREND(1985)	-0.007600	0.172935	-0.043945	0.9653
R-squared	0.499797	Mean dependent var	0.325000	
Adjusted R-squared	0.459781	S.D. dependent var	9.853212	
S.E. of regression	7.242069	Akaike info criterion	6.898648	
Sum squared resid	1311.189	Schwarz criterion	7.041384	
Log likelihood	-93.58107	Hannan-Quinn criter.	6.942284	
F-statistic	12.48988	Durbin-Watson stat	1.851520	
Prob(F-statistic)	0.000174			

**Ln Vaa (à niveau)**

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.423710	0.7984
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LNVAA)

Method: Least Squares

Date: 18/04/15 Time: 09:02

Sample (adjusted): 1987 2014

Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LN VAA (-1)	0.003583	0.008457	0.423710	0.6753
D (LNVAA (-1))	-0.319982	0.180554	-1.772218	0.0881
R-squared	0.105942	Mean dependent var	0.091552	
Adjusted R-squared	0.071555	S.D. dependent var	1.565463	
S.E. of regression	1.508414	Akaike info criterion	3.728744	
Sum squared resid	59.15817	Schwarz criterion	3.823902	
Log likelihood	-50.20242	Hannan-Quinn criter.	3.757835	
Durbin-Watson stat	1.873123			

**Ln Vaa (Différence première)**

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.000641	0.0217
Test critical values: 1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LNVAA,2)

Method: Least Squares

Date: 04/18/15 Time: 09:05

Sample (adjusted): 1989 2014

Included observations: 26 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LNVAA(-1))	-1.337278	0.334266	-4.000641	0.0006
D (LNVAA (-1) ,2)	0.062102	0.288912	0.214952	0.8319
D (LNVAA (-2) ,2)	0.085149	0.187913	0.453131	0.6551
C	-0.954497	0.613193	-1.556601	0.1345
@TREND(1985)	0.055817	0.034047	1.639420	0.1160
R-squared	0.772714	Mean dependent var	-0.166538	
Adjusted R-squared	0.729421	S.D. dependent var	2.445775	
S.E. of regression	1.272224	Akaike info criterion	3.490451	
Sum squared resid	33.98962	Schwarz criterion	3.732393	
Log likelihood	-40.37586	Hannan-Quinn criter.	3.560121	
F-statistic	17.84861	Durbin-Watson stat	1.654394	
Prob (F-statistic)	0.000002			

### Estimation du modèle à long terme

Dependent Variable: LNRFB  
Method: Least Squares  
Date: 18/04/15 Time: 09:09  
Sample: 1985 2014  
Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-169.7154	238.5065	-0.711576	0.4831
LNAPD	7.49E-07	5.91E-08	12.67861	0.0200
LNT0	1.792878	1.421150	1.261568	0.0183
LNVAA	-1.011530	7.096451	-0.142540	0.8878
R-squared	0.876176	Mean dependent var	203.7604	
Adjusted R-squared	0.861888	S.D. dependent var	170.6392	
S.E. of regression	63.41526	Akaike info criterion	11.26085	
Sum squared resid	104558.9	Schwarz criterion	11.44768	
Log likelihood	-164.9128	Hannan-Quinn criter.	11.32062	
F-statistic	61.32508	Durbin-Watson stat	0.937456	
Prob (F-statistic)	0.000000			

### Test de Stationnarité sur le résidu

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.501486	0.0001
Test critical values: 1% level	-2.653401	
5% level	-1.953858	
10% level	-1.609571	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RESID01,2)

Method: Least Squares

Date: 18/04/15 Time: 09:16

Sample (adjusted): 1988 2014

Included observations: 27 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D (RESID01 (-1))	-1.375317	0.305525	-4.501486	0.0001
D (RESID01 (-1) ,2)	0.155666	0.197166	0.789517	0.4372
R-squared	0.604610	Mean dependent var	1.787880	
Adjusted R-squared	0.588794	S.D. dependent var	94.08011	
S.E. of regression	60.32920	Akaike info criterion	11.10870	
Sum squared resid	90990.31	Schwarz criterion	11.20468	
Log likelihood	-147.9674	Hannan-Quinn criter.	11.13724	
Durbin-Watson stat	2.010713			

**Test d'Autocorrélation des erreurs**

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.204797	Prob. F(2,19)	0.8166
Obs*R-squared	0.611978	Prob. Chi-Square(2)	0.7364

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 18/04/15 Time: 09:35

Sample: 1986 2014

Included observations: 29

Presample missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.031727	0.559505	0.056706	0.9554
DLNAPD	0.007173	0.163561	0.043858	0.9655
DLNTO	0.033591	0.247781	0.135567	0.8936
DLNVAA	-0.082694	0.622295	-0.132886	0.8957
LNRF (-1)	-9.34E-05	0.000534	-0.174877	0.8630
LNAPD (-1)	7.01E-11	4.29E-10	0.163503	0.8718
LNTO (-1)	0.000557	0.003741	0.148866	0.8832
LNVA (-1)	-0.002196	0.018066	-0.121551	0.9045
RESID (-1)	-0.034372	0.255346	-0.134608	0.8943
RESID (-2)	0.154057	0.265708	0.579799	0.5689
R-squared	0.021103	Mean dependent var	1.63E-17	
Adjusted R-squared	-0.442585	S.D. dependent var	0.100603	
S.E. of regression	0.120832	Akaike info criterion	-1.122034	

Sum squared resid	0.277407	Schwarz criterion	-0.650553
Log likelihood	26.26950	Hannan-Quinn criter.	-0.974372
F-statistic	0.045511	Durbin-Watson stat	1.979308
Prob (F-statistic)	0.999975		

### Test d'homocédasticité de white

F-statistic	1.053931	Prob. F(9,20)	0.4350
Obs*R-squared	9.650930	Prob. Chi-Square(9)	0.3795
Scaled explained SS	6.094191	Prob. Chi-Square(9)	0.7305

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 18/04/15 Time: 09:19

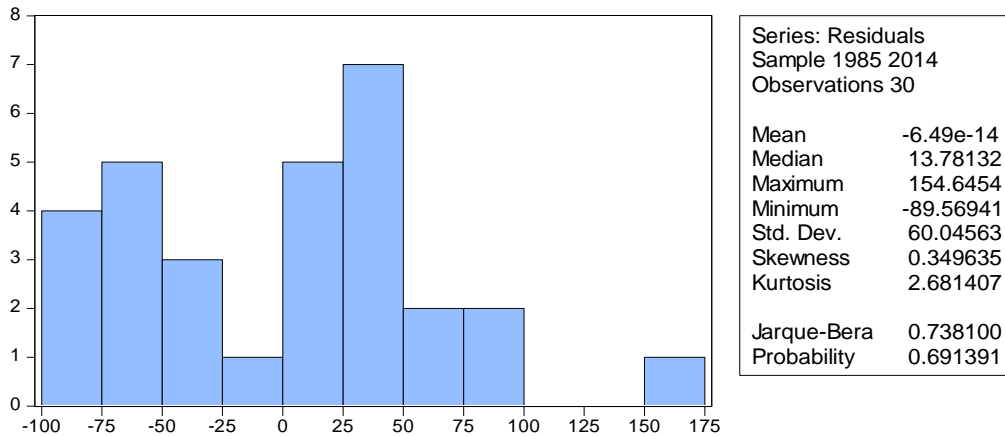
Sample: 1985 2014

Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-482109.7	415523.1	-1.160248	0.2596
LNAPD	7.21E-05	0.000105	0.685427	0.5009
LNAPD^2	-7.00E-14	3.30E-14	-2.118282	0.0469
LNAPD*LNT0	-8.08E-08	7.84E-07	-0.102979	0.9190
LNAPD*LNVA	1.41E-07	2.85E-06	0.049711	0.9608
LNT0	-789.2579	2517.271	-0.313537	0.7571
LNT0^2	0.917795	11.21819	0.081813	0.9356
LNT0*LNVA	26.52814	75.03564	0.353541	0.7274
LNVA	28542.79	23482.60	1.215487	0.2383
LNVA^2	-439.4864	349.1571	-1.258707	0.2226

R-squared	0.321698	Mean dependent var	3485.295
Adjusted R-squared	0.016462	S.D. dependent var	4596.609
S.E. of regression	4558.619	Akaike info criterion	19.94863
Sum squared resid	4.16E+08	Schwarz criterion	20.41569
Log likelihood	-289.2294	Hannan-Quinn criter.	20.09805
F-statistic	1.053931	Durbin-Watson stat	2.395473
Prob (F-statistic)	0.435006		

### Test de Normalité sur le résidu



### Estimation du modèle à court terme

Dependent Variable: DLNRF  
 Method: Least Squares  
 Date: 18/04/15 Time: 09:32  
 Sample (adjusted): 1986 2014  
 Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.252507	0.534856	-0.472102	0.6417
DLNAPD	0.001764	0.141009	1.212507	0.0901
DLNTO	0.354067	0.232006	1.526112	0.1419
DLNVAA	-0.129336	0.583625	1.221608	0.1268
<b>LNRF (-1)</b>	<b>-0.393000</b>	<b>0.000437</b>	<b>0.898815</b>	<b>0.0389</b>
LNAPD (-1)	-0.600000	3.57E-10	2.010028	0.0240
LNT0 (-1)	0.050788	0.003440	2.682280	0.0173
LNVA A (-1)	0.201940	0.017021	1.288987	0.1114
R-squared	0.515502	Mean dependent var	0.076064	
Adjusted R-squared	0.520669	S.D. dependent var	0.131589	
S.E. of regression	0.116166	Akaike info criterion	-1.238637	
Sum squared resid	0.283387	Schwarz criterion	-0.861452	
			1.1 >>2050	
Log likelihood	25.96023	Hannan-Quinn criter.	7	
F-statistic	2.132609	Durbin-Watson stat	2.105864	
Prob (F-statistic)	0.084796			

### Test de causalité de granger

Pairwise Granger Causality Tests  
 Date: 18/04/15 Time: 09:39  
 Sample: 1985 2014  
 Lags: 2

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
------------------	-----	-------------	-------

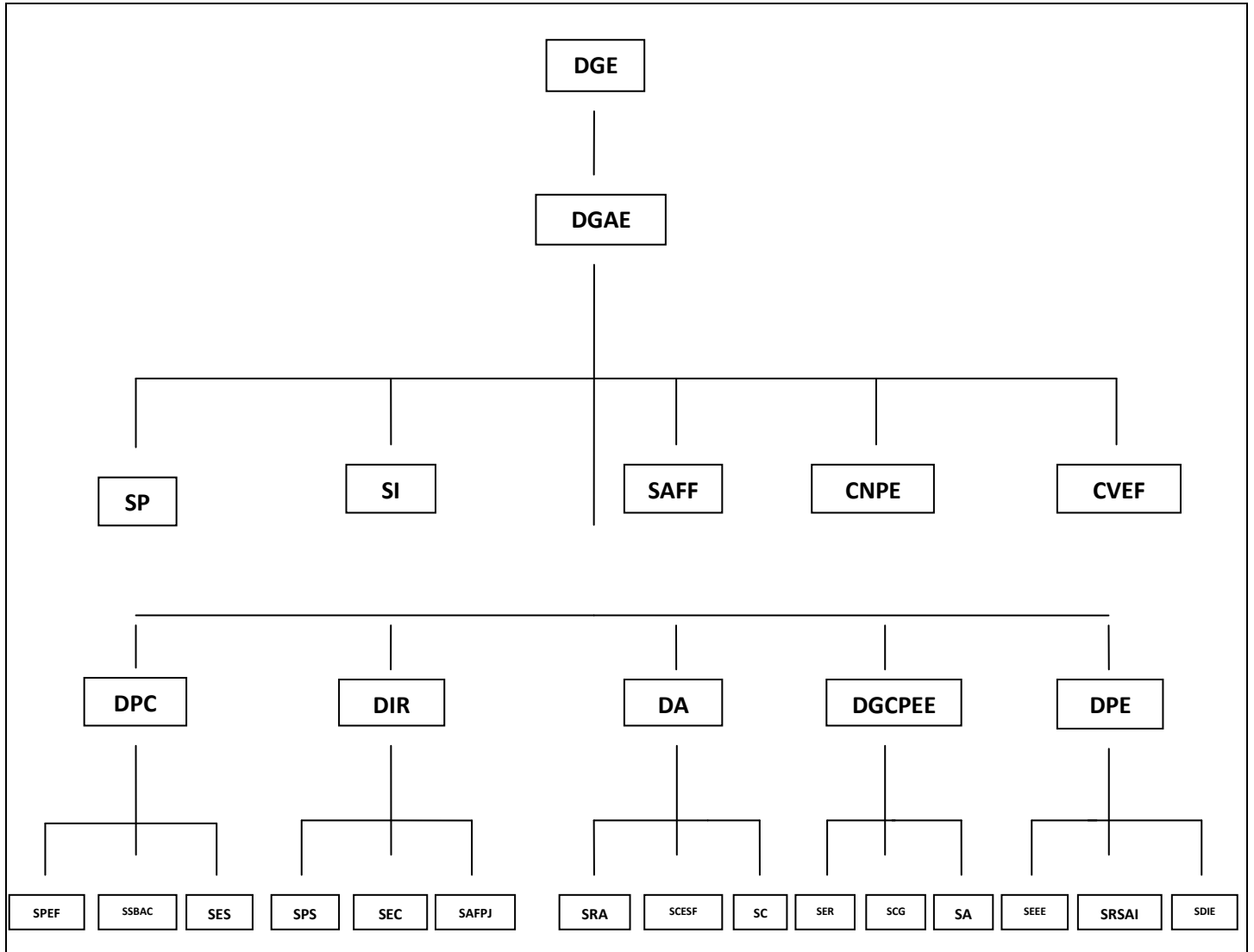
LNAPD does not Granger Cause LNRF	28	6.41940	0.0061
LNRF does not Granger Cause LNAPD		5.46730	0.0114
LNTD does not Granger Cause LNRF	28	5.75734	0.0094
LNRF does not Granger Cause LNTD		0.59478	0.5599
LNVAAD does not Granger Cause LNRF	28	0.61943	0.5470
LNRF does not Granger Cause LNVAAD		0.25468	0.7773
LNTD does not Granger Cause LNAPD	28	0.37514	0.6913
LNAPD does not Granger Cause LNTD		1.03712	0.3705
LNVAAD does not Granger Cause LNAPD	28	0.66330	0.5247
LNAPD does not Granger Cause LNVAAD		0.45498	0.6401
LNVAAD does not Granger Cause LNTD	28	0.30757	0.7382
LNTD does not Granger Cause LNVAAD		0.02940	0.9711

✓ Base de données utilisée

Année	Rf (en milliard)	Apd(en milliard)	To (en milliard)	Vaa(en milliard)
1985	58,9	134670000	81,51	31,5455489
1986	51,1	133700000	64,82	33,671059
1987	45,2	157970000	65,71	33,2799508
1988	48,1	266880000	74,6	37,8568848
1989	53,9	265660000	76,05	34,6549454
1990	50,2	269040000	79,98	35,0437735
1991	47,5	287260000	57,86	33,9419041
1992	34,4	255880000	48,66	34,1194608
1993	39,6	280060000	45,72	32,2939946
1994	47,2	287790000	51,35	33,0901596
1995	57,4	287790000	56,74	35,7053004
1996	65,8	205150000	55,38	35,7819302
1997	91,8	210880000	64,4	36,5766498
1998	123	243450000	63,8	35,7649721
1999	142,6	277890000	56,51	34,9204534
2000	158,8	219040000	58,71	34,5473587
2001	182,6	299820000	59,59	33,7555799
2002	199,4	393800000	64,19	32,0935922
2003	234,1	346930000	55,19	32,2547232
2004	247,3	399320000	53,23	32,288681
2005	282,5	474370000	53,17	32,43631
2006	307,2	641480000	52,03	31,3336521
2007	311,4	682060000	47,23	32,2630979
2008	334	689110000	43,98	32,3823049
2009	378,8	690290000	49,95	32,4411305
2010	446,71	511330000	62,67	33,2345698
2011	512,202	789650000	60,75	32,2134589
2012	500,5	789020000	55,87	35,8764509
2013	525,9	799010000	60,19	35,9875621
2014	534,7	799620000	52,6	36,234519

Sour ce : BCEAO, DGAE

**ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES**



## TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	i
Dédicaces.....	ii
Remerciements.....	iv
Sigles et abréviations.....	v
Liste des tableaux.....	vii
Liste des graphiques.....	viii
Résumé.....	ix
Sommaire.....	x
Introduction.....	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE.....	3
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude.....	3
1-1. Problématique.....	3
1-2.) Objectifs de l'étude.....	6
1-3.) Hypothèses de recherche.....	6
Section 2 : Revue de littérature.....	6
2-1.) Approche théorique.....	7
2-1-1.) L'effort fiscal.....	7
2-1-2.) Courbe de Laffer et autres théorie de politique fiscale.....	8
2-1-3.) Notion d'Aide Publique au Développement ( APD).....	11
2-1-4.) Différents types d'APD.....	13
2-2.) Théorie empirique.....	13
2-2-1.) Quelques approches empiriques sur l'effort fiscal.....	13
2-2-2.) Quelques approches empiriques sur l'APD.....	15
CHAPITRE II : CADRE INSTITUTIONNEL, METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DES RESULTATS .....	17
Section 1 : Cadre institutionnel et méthodologique.....	17
1-1.) Historique, objectifs et structure organisationnelle.....	17
1-1-1. Historique et objectifs.....	17
1-2.) Structure organisationnelle.....	18
1-3.) Cadre théorique.....	22
1-3-1.) Méthode d'analyse .....	22
1-3-2.) Spécification du modèle et choix des variables.....	23

1-3-2-1.) Modèle économétrique.....	23
1-3-2-2.) Choix des variables.....	24
1-3-3.) Sources des données et présentation de la méthode d'estimation.....	25
Section 2 : Présentation des résultats.....	26
2-1.) Analyse de l'évolution des différentes variables.....	26
2-2.) Evolution de la pression fiscale de 2000 à 2010.....	26
2-3.) Evolution des recettes fiscales de 2000 à 2010.....	27
2-4.) Structure des recettes issus des échanges commerciaux et intérieur au Bénin.....	30
2-5.) Analyse économétrique de l'impact des APD sur l'effort fiscal au Bénin.....	34
2-5-1.) Présentation du modèle.....	35
2-6.) Analyse des résultats.....	35
2-7.) Interprétation des résultats et validation des hypothèses.....	41
CONCLUSION.....	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	46
ANNEXE.....	47
TABLE DES MATIERES.....	59